

L'Accent sur l'Actu'

NUMÉRO 34 | AVRIL 2024

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE



**Présentation du
Budget 2024**
page 4

Carnaval 56
page 16

**Carnets de la
citoyenneté**
page 33

Sommaire

- p. 1 Édito
- p. 2-3 Questions au Maire
- p. 4-5 **Budget 2024**
- p. 6 Budget 2024 de la CCEL
- p. 7 Le Club d'entreprises
- p. 8-9 Gendarmerie, Police et citoyens, unis dans l'action
- p. 10-11 Travaux d'embellissement et végétalisation
- p. 12 Une semaine de prévention routière au collège...
- p. 13 Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants sont partis à la découverte des étoiles
- p. 14 L'école René Cassin aux couleurs des Jeux Olympiques
- p. 15 Défi "10 jours pour mieux grandir avec les écrans" relevé par les élèves de Saint Pierre de Chandieu
- p. 16-17 **Instantanés du carnaval par le Club Photo**
- p. 18 Mars artistique, un double rendez-vous avec le « Photo Club » & « Saint Pierre'Art »
- p. 19 Engagement citoyen, félicitations aux jeunes de Saint Pierrard !
- p. 20-21 Trois matinées sportives inoubliables, un succès pour la commune !
- p. 22 À la recherche des oeufs colorés dans les rues du village
- p. 23 Harmonie printanière, musique, sourires et gourmandises
- p. 24 Des propositions pour un village encore plus sûr
- p. 25 Ma PrimAdapt'
- p. 26 Les haies : rappel de la réglementation applicable en matière de coupe et d'arrachage
- p. 27 Mieux comprendre et gérer les populations de lièvres
- p. 28 Appli Reco Santé
- p. 29 Quelle eau buvez-vous ?
- p. 30-32 Bon à savoir
- p. 33-39 **FAÇONNER L'EUROPE PAR NOTRE VOTE, de l'élargissement à l'intégration, un parcours démocratique.**
- p. 40 Saint Pierrards et Saint Pierrardes, votre vécu et vos idées nous intéressent !
- p. 41 Soliha, la CCEL vous accompagne dans vos travaux
- p. 42 Comment faire une demande de logement social ?
- p. 43 Le schéma cyclable de la CCEL prochainement déployé
- p. 44-45 Faits marquants de Janvier à Avril 2024
- p. 46 Tribune des élus
- p. 47 C'est la vie

**LES CARNETS DE LA
CITOYENNETÉ**

N° 34
Avril
2024

Hôtel de Ville

5-7 Rue Émile Vernay



04 72 48 09 99



mairie@
mairie-stpierredechandieu.com



www.mairie-stpierre-
dechandieu.com



MairieStPierredeChandieu

**Horaires d'ouverture
au public :**

Lundi
9h-12h et 13h30-18h30
Mardi au vendredi
9h-12h et 13h30-17h00



Directeur de Publication : Raphaël IBANEZ
Conception/Mise en page : Service Communication
Photos : Service Communication/Pixabay/Freeepik - sauf mention
Impression : Atelier Michaud - Tirage : 2 200 exemplaires.



Édito

« L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ».

Depuis ces mots de Robert Schuman en 1950 et sa déclaration fondatrice, l'Europe et son union ont connu tous les soubresauts de notre histoire contemporaine : le rapprochement entre les peuples est tout d'abord celui qu'il faut retenir en premier lieu et que nous entretenons avec nos villes jumelles, Mezzago et Lauchringen, lors d'échanges que nous voulons résolument tournés vers l'Europe de l'amitié, de la découverte mutuelle et du rapprochement entre des familles qui ont su chevaucher les frontières pour construire d'autres unions...

Car au-delà des différences culturelles ou linguistiques, l'Europe est une nation, forte de 417 millions d'habitants et 25 états qui ont décidé de mettre en commun leurs richesses au service d'un projet ambitieux, solidaire et géostratégique. Cette Europe-là reste encore en construction, tant les souverainetés parfois affichées par des gouvernements ayant fait du repli sur soi un argument pour le moins discutable, constituent un frein plutôt qu'un élan. Elle reste en construction pour que dans chaque état, les mêmes règles soient applicables car de cette transgression naissent souvent des sentiments d'injustice et nous l'avons encore récemment constaté avec la colère des agriculteurs français qui s'astreignent à respecter des directives que d'autres états n'appliquent pas.

Cette Europe-là, chaque citoyen aura la possibilité de la dessiner et de déterminer son destin lors des élections qui auront dimanche 9 juin prochain. C'est pourquoi, j'appelle chaque électeur à prendre conscience des enjeux de ce scrutin et à voter selon ses convictions car l'Europe, c'est aussi un espace de démocratie alors qu'à ses frontières, des despotes tiennent entre leurs mains, le destin de millions de leurs concitoyens et organisent des simulacres d'élections.

Cette Europe-là, c'est celle que nous laisserons aux générations futures avec la lourde responsabilité de bâtir encore et toujours un monde de paix et de justice. Loin des réflexes consuméristes, de la malbouffe et des « fast-fashion » qui causent des ravages dans nos écosystèmes et déséquilibrent durablement la planète.

Alors en ce printemps qui renaît, célébrons plus que jamais une Europe conforme à nos aspirations et à l'héritage que nous voulons laisser à nos enfants !

Avec toute mon estime. ■

Votre Maire dévoué,
Raphaël IBANEZ

Questions au Maire



« Toutes les dépenses engagées sont provisionnées et ne provoqueront aucune incidence budgétaire »

Dans votre récente communication, vous avez exposé les nombreux projets en cours ou à venir. Cela soulève la question de savoir si les impôts des habitants de Saint Pierre de Chandieu vont augmenter.

Lors de la récente présentation du budget pour l'exercice 2024, j'ai tenu à souligner qu'aucune augmentation de la part communale des impôts n'était prévue, comme détaillé en page 7. Cette réalisation est le fruit d'une approche stricte et rigoureuse dans la gestion de nos finances, ainsi que d'un effort constant pour rechercher activement des subventions et des soutiens financiers extérieurs.

Il est important de noter que toutes les dépenses engagées dans le cadre de ces projets sont soigneusement provisionnées. Cela signifie que nous avons prévu les ressources nécessaires pour les réaliser, sans provoquer d'incidence budgétaire indésirable pour nos concitoyens. Cette prévoyance financière démontre notre engagement envers une gestion responsable des deniers publics et notre volonté de garantir la stabilité financière de notre municipalité.

Les résidents de Saint Pierre de Chandieu peuvent être assurés que nous travaillons avec rigueur pour réaliser nos projets tout en préservant la stabilité fiscale. Nous continuerons à faire preuve de transparence et à informer régulièrement les Saint Pierrards sur l'évolution de nos projets et de nos finances. ■

La commune de Saint Pierre de Chandieu est renommée pour sa vie associative florissante. Une question légitime se pose : l'aide accordée par la commune à toutes ces associations sera-t-elle affectée ?

Nous sommes pleinement conscients de la richesse que représentent nos 80 associations locales, qui contribuent grandement à la qualité de vie à Saint Pierre de Chandieu et nous voulons toujours être présents à leurs côtés pour leur apporter une aide financière, mais aussi logistique avec le prêt de matériel et de salles.

C'est un vrai échange permanent, une confiance, un respect que nous privilégions.

Les subventions attribuées ne sont jamais automatiques. Leur mode d'attribution est plus encadré qu'auparavant. Les associations doivent remplir un « Cerfa » et fournir des documents tel qu'un budget prévisionnel, un compte rendu financier...

Cela étant, notre décision reste de maintenir notre soutien au tissu associatif et le budget alloué aux associations pour l'année 2024 demeure identique à celui de 2023. ■



Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) est en cours d'élaboration, conduit par la métropole de Lyon, avec les territoires de L'Ozon et la CCEL. Quelles seront les conséquences pour notre commune et quelle est la différence entre un SCoT et un PLU ?

Le SCoT a pour rôle de définir les orientations stratégiques sur une vingtaine d'années, d'un bassin de vie regroupant plusieurs communautés de communes. Les PLU constituent ensuite les documents de déclinaison locale de ces orientations et de leur mise en œuvre opérationnelle.

Dans les orientations du SCoT telles qu'elles nous sont présentées aujourd'hui, un point crucial divise profondément notre vision de l'avenir par rapport à celle de certaines communes voisines. Ce point, c'est la mesure de la zéro artificialisation nette des sols (ZAN) décidé par l'État, et que les régions, les Métropoles et les EPCI doivent mettre en application, car celle-ci affectera tant notre développement résidentiel que nos zones économiques.

Dans ce contexte, il est clair que c'est principalement la Métropole de Lyon qui déplace le problème vers nos campagnes, étant donné que cette région est déjà densément peuplée.

Avec l'interdiction d'étalement urbain, notre capacité à étendre nos surfaces construites en zones pavillonnaires sera désormais limitée. Néanmoins, avec une demande croissante en logements et des objectifs pressants de construction de logements sociaux imposés par la Préfecture, nous serons contraints de rechercher des alternatives rapidement. En conséquence, la construction en hauteur deviendra la norme, imposant ainsi une verticalisation de notre paysage.

Bien que les immeubles soient appropriés en zone urbaine où l'espace est limité et la demande de logements élevée, cette approche ne correspond pas à nos besoins ni à notre identité dans nos villages ruraux, où l'espace est abondant et où le mode de vie est axé sur la proximité avec la nature et la qualité de vie.

Quant aux zones économiques, elles seront asphyxiées, incapables de se développer ou d'innover. Cette stagnation entraînera de fait un déclin de l'emploi, car sans expansion des zones d'activités, de nouvelles opportunités de travail ne pourront émerger.

Ainsi, notre économie locale risque de souffrir d'un manque de dynamisme et de compétitivité, compromettant ainsi la prospérité de notre territoire.

Face à ces défis, il est légitime de se demander comment nous pouvons accepter ces règles imposées par l'État et les métropoles dans nos municipalités. Pourquoi restreindre la création d'emplois sur nos territoires alors que les embouteillages, intentionnellement entretenus, rendent déjà difficile l'accès à Lyon ou sa périphérie ?

L'Association des Maires de France et la gouvernance de la Région Auvergne Rhône-Alpes nous apportent leur soutien, mais nous espérons que l'État sera sensible à la nécessité d'adapter cette loi à nos réalités locales. ■



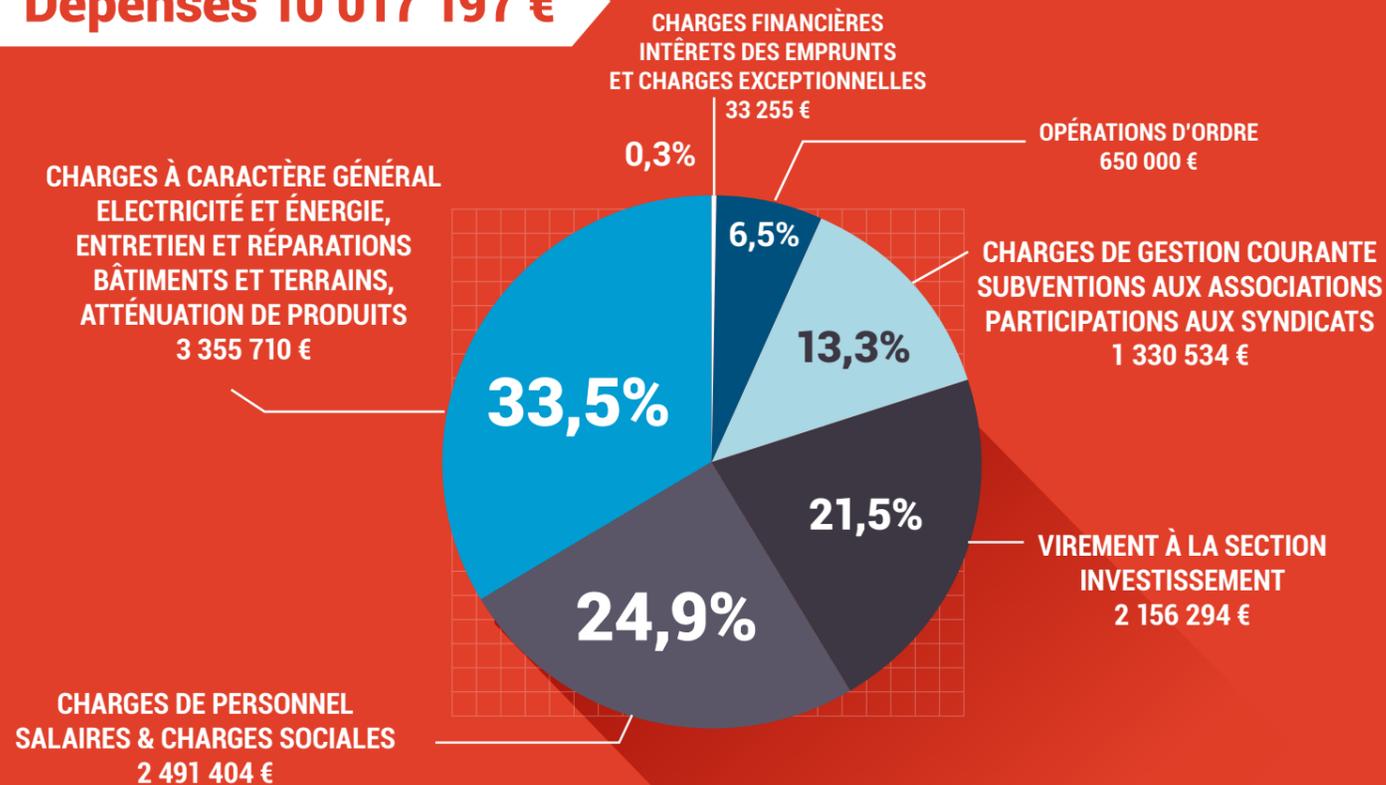
« Selon les dernières études nationales, 3 français sur 4 souhaitent habiter en maison plutôt qu'en appartement. »



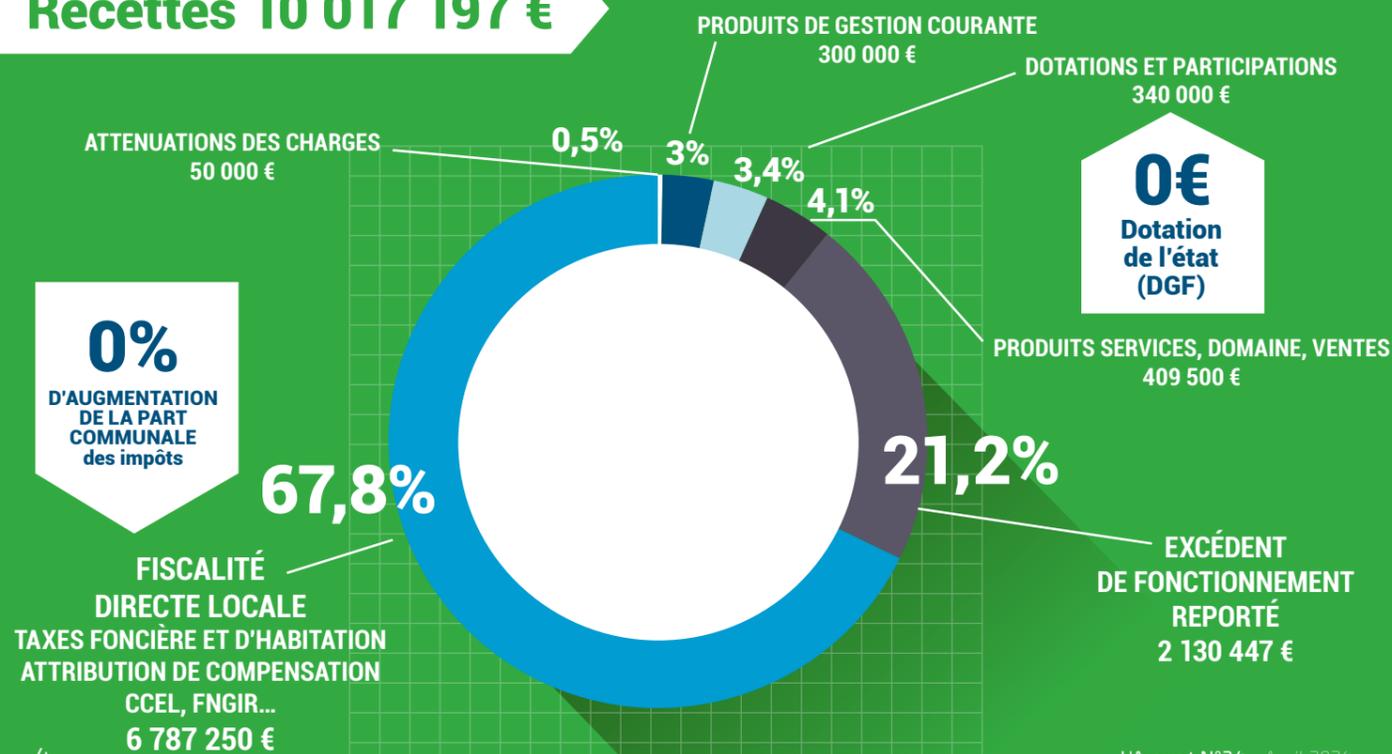
Budget 2024 FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

Dépenses 10 017 197 €



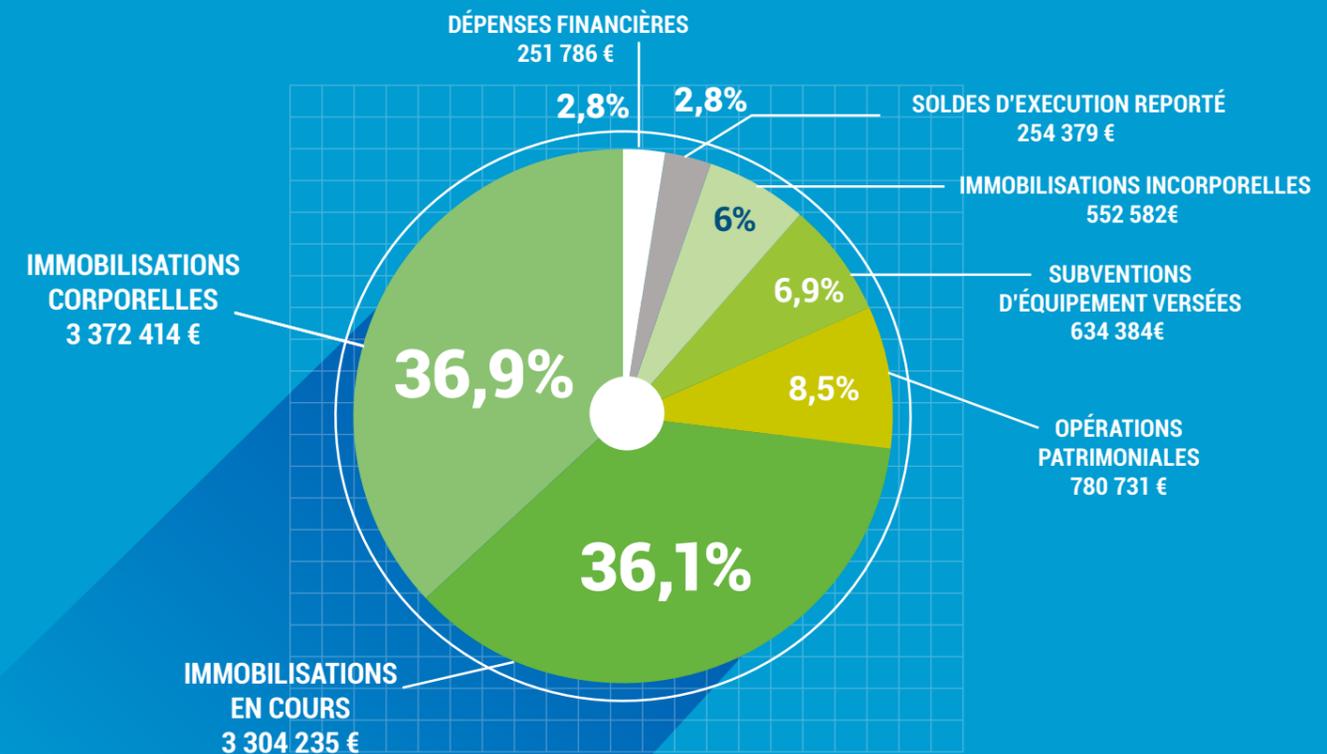
Recettes 10 017 197 €



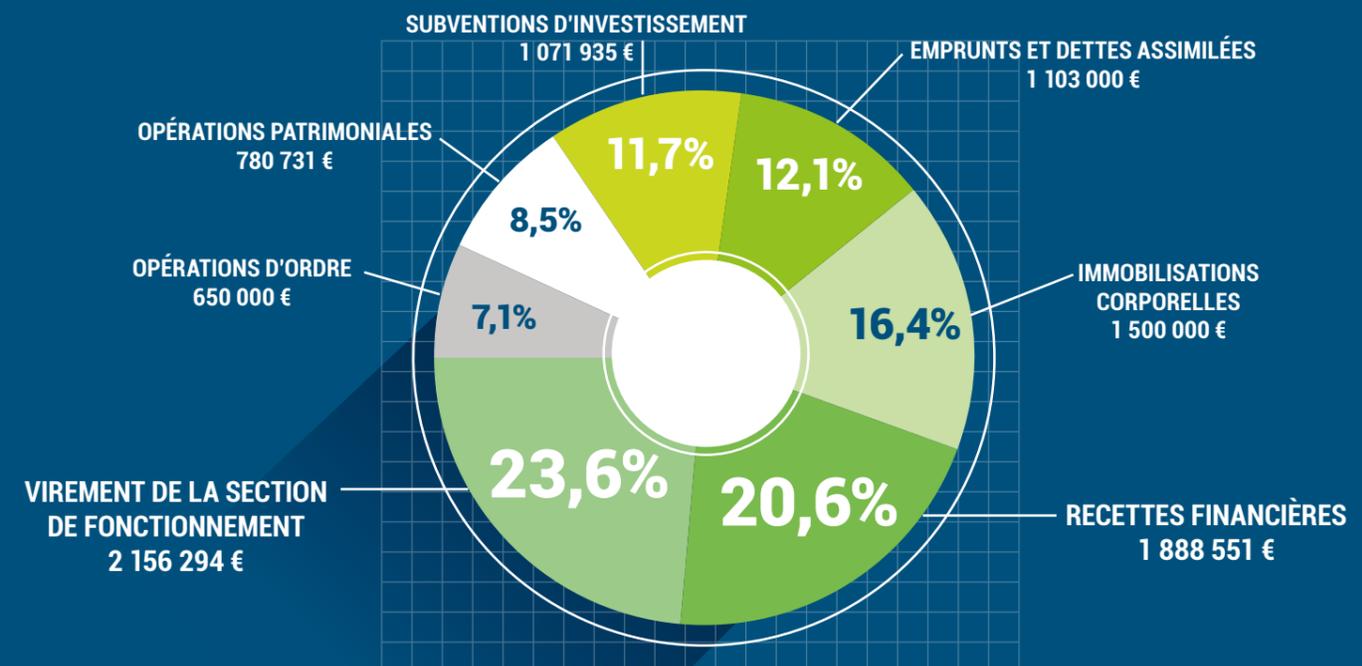
Budget 2024 INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par l'achat de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments et travaux d'infrastructure.

Crédits 9 150 511 €



Recettes 9 150 511 €



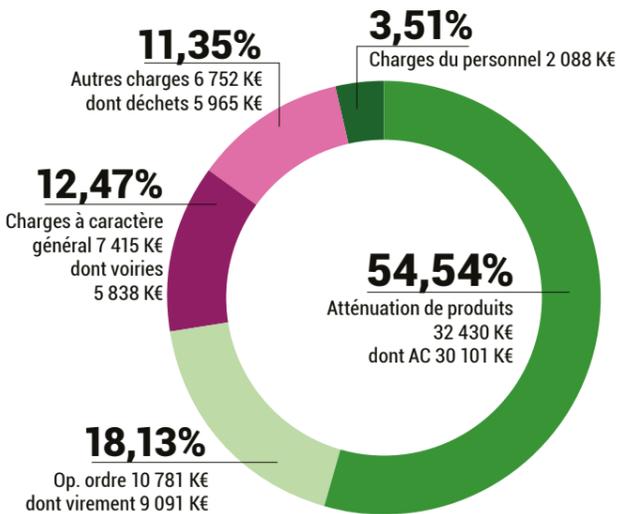
Budget 2024 DE LA CCEL

Vous trouverez dans les graphiques ci-dessous le budget de la CCEL (Communauté de Communes de l'Est Lyonnais).

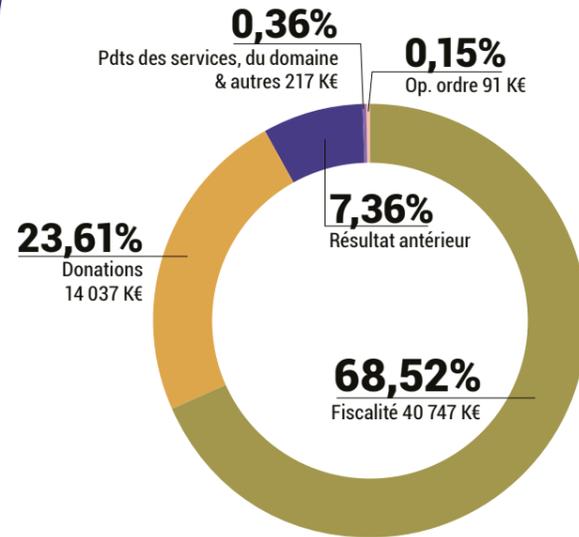


Fonctionnement

Dépenses 59 466 K€

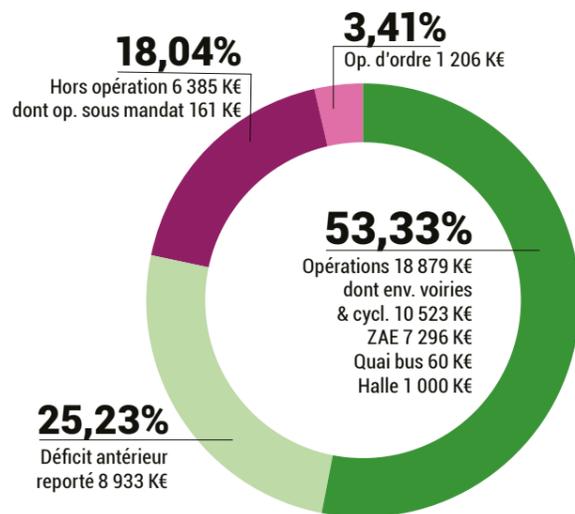


Recettes 59 466 K€

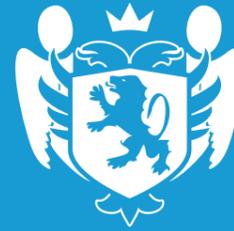
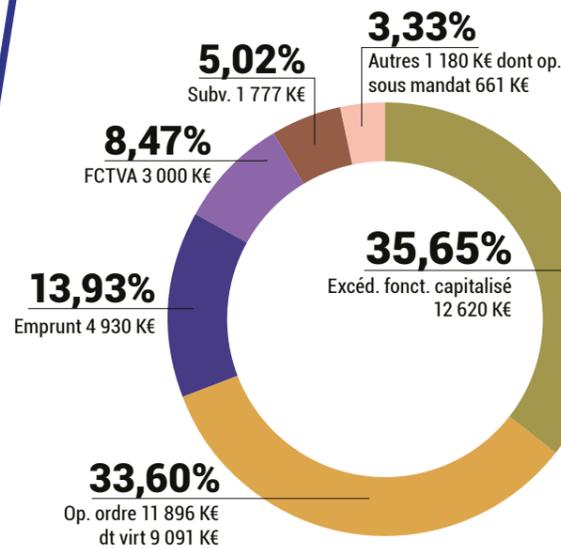


Investissement

Dépenses 35 403 K€



Recettes 35 403 K€



SAINT PIERRE DE CHANDIEU

Focus sur la non-augmentation des taux communaux.

Depuis plusieurs années, nous annonçons comme si c'était une banalité, que nous n'allons pas augmenter les taux communaux des impôts locaux.

Pour autant, nous faisons face, comme toutes les communes de France, à la progression grandissante des dépenses publiques, que ce soit l'augmentation intolérable des fluides (électricité, gaz...), l'inflation des matières premières pour le restaurant scolaire, couplée à celles insupportables des marchés publics et de toutes les autres dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de notre belle commune.

La très grande majorité des Métropoles et communes, tout comme nos communes voisines se sont trouvées contraintes d'augmenter leurs impôts, le seul levier qu'il nous reste.

Pour autant, à Saint Pierre de Chandieu, nous résistons en multipliant les pistes d'économie, la recherche active de subventions supplémentaires et une gestion plus fine encore, prenant en compte les contraintes financières de la commune et le contexte économique général.

Grâce à tous ces efforts et ce mode de fonctionnement rigoureux, nous poursuivons la mise en œuvre de nos programmes d'investissement à destination de nos Administrés, pour rendre Saint Pierre de Chandieu plus agréable, plus qualitatif ; une commune où il fait bon vivre, sans augmentation de la part communale des impôts. ■

Le Club d'entreprises

Vivre à Saint Pierre de Chandieu, c'est aussi partager un territoire avec des entreprises industrielles, des commerces, des professions libérales...

Les acteurs économiques implantés en zone d'activités sont une richesse pour la commune par les emplois qu'ils assurent et sont source de richesse par la fiscalité qu'ils rapportent.

En étroite coopération avec la CCEL (Communauté de Communes de l'Est Lyonnais) et en lien avec la commune de Toussieu, nous avons créé un Club d'entreprises, espace d'échanges, de découvertes économiques, d'informations.

Structure informelle pour l'instant, ce Club s'est réuni une 4^{ème} fois le 7 mars dernier, l'occasion de débattre des travaux de requalification de la zone d'activités des Portes du Dauphiné et de s'informer du futur schéma directeur de la signalétique.

Répondre aux légitimes interrogations des entreprises, échanger pour comprendre les attentes notamment en termes de mobilité, recueillir des idées novatrices, dans un esprit constructif et convivial, voilà les enjeux du Club, ouvert à toute entreprise des communes de Saint Pierre de Chandieu et Toussieu. ■



Gendarmerie, Police et citoyens, unis dans l'action



Lors d'une rencontre conjointe entre les membres de la participation citoyenne, la gendarmerie, la police municipale et les élus, la discussion s'est ouverte sur les enjeux de sécurité dans notre commune.

La gendarmerie a exposé les chiffres relatifs à leurs actions, dressant un état des lieux précis de la situation. Ils ont souligné l'importance pour chaque citoyen de ne pas hésiter à composer le 17, en cas d'observation de comportements et/ou de véhicules suspects, insistant sur le rôle crucial de la collaboration citoyenne dans la prévention et la résolution des infractions.

Par ailleurs, la gendarmerie a alerté sur le nombre croissant d'escroqueries sur le plan national, que ce soit par SMS, appels téléphoniques, Internet ou en porte à porte, appelant à une vigilance accrue de la part de chacun.

Ils ont également informé que lorsqu'ils recevaient des effectifs supplémentaires de la gendarmerie de Bron les week-ends, leurs patrouilles se concentraient essentiellement sur les communes de Toussieu et Saint Pierre de Chandieu.

La municipalité apprécie cette présence active de la gendarmerie sur son territoire, non pas parce qu'il serait plus à risque que d'autres, mais parce que cette présence et les rondes effectuées ont un effet dissuasif significatif.

Cette collaboration entre les forces de l'ordre, les autorités municipales et les citoyens référents, témoigne d'une volonté commune de garantir la sécurité et le bien-être de tous dans notre village. ■



Informations concernant les interventions réalisées dans notre commune par la gendarmerie de Saint Laurent de Mûre

Sécurité routière

	2022 ¹	2023 ²
Nombre total d'infractions :	108	94
Dont infractions stupéfiants/Alcool	9	10
Total heures de sécurité routière	356	328
Nombre d'accidents corporels	2	3
Nombre de tués	0	0
Nombre de blessés	3	5



Intervention

	2022 ¹	2023 ²
Nombre total d'interventions :	338	302
Dont différents violences intrafamiliales	6	1
Dont accidents de circulation routière	50	40
Dont tapages	46	27
Dont divagations	14	8
Dont ivresses publiques et manifestes	2	4

¹ De janvier à décembre 2022
² De janvier à décembre 2023

Délinquance

	2022 ¹	2023 ²
Nombre total d'atteintes aux biens :	84	95
Dont cambriolages	27	16
Dont vols liés aux véhicules	36	37
Destructions et dégradations :	3	10
Dont dépôt d'ordures ou déchets	2	2

Présence

	2022 ¹	2023 ²
Total heures gendarme sur la commune	3690	4121

Embellissement et végétalisation

Des projets qui visent à redéfinir nos espaces de vie, à les rendre plus accueillants, plus sûrs et plus verts. À travers ces initiatives, nous nous engageons à transformer notre environnement urbain pour le rendre plus agréable et plus durable.

Parc du petit Prince, à l'entrée des écoles

Le travail de terrassement et la création des noues d'infiltration dans le parc de l'école sont désormais achevés, tout comme la plantation des arbres.

Dans les semaines à venir, la plantation de tous les espaces végétalisés, comprenant des arbustes et des plantes rampantes, sera réalisée. Pendant les vacances de Pâques, les mobiliers seront installés, ainsi que le revêtement en bois des plateformes d'assise et des pontons. Une pause sera ensuite faite afin de permettre aux plantes de s'établir, puis le parc sera ouvert aux enfants.



Travaux rue des Acacias

Les travaux de séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement dans la rue des Acacias sont en cours jusqu'au 19 avril, avec le retrait progressif des anciens réseaux en amiante. Fin avril, débuteront les travaux d'aménagement définitif de la voirie au carrefour rue Emile Vernay / rue des Acacias, notamment en élargissant la rue des Acacias au niveau de son rétrécissement. Onze nouvelles places de parking au nord de la rue seront réalisées, et la création d'un plateau surélevé au carrefour, améliorera la visibilité et assurera une traversée piétonne sécurisée. Un espace vert sera aménagé le long du nouveau parking, avec un cheminement piéton. En parallèle, sera entamé l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, télécom) dans la rue des Acacias et sur une portion de 50 mètres chemin du Nan. Les travaux devraient être terminés fin juin, suivis d'une période d'environ deux semaines où les résidents seront affectés pour les raccordements des réseaux secs de leurs habitations.

Réaménagement de la place Lauchringen

Les travaux sur le parking de la place Lauchringen ont débuté après le carnaval et devraient être terminés mi-mai, comprenant tous les terrassements et aménagements nécessaires. Les arbres seront plantés à l'automne afin de garantir leur développement optimal.

Le parking Lauchringen sera transformé en un espace désimperméabilisé et végétalisé, comprenant un espace de rencontre avec des tables et des bancs autour du cèdre central. Les bornes de collecte des déchets ont été déplacées pour libérer de l'espace et faciliter leur accès. Des bornes pour véhicules électriques seront installées.



Le parvis du cimetière

Le parvis du cimetière sera associé aux travaux réalisés sur la rue du Stade jusqu'à la rue Emile Vernay, ainsi que sur la rue Arnaud Beltrame jusqu'à l'avenue Amédée Ronin. Ces travaux seront effectués pendant la période estivale afin de réduire au maximum leur impact sur les résidents.

Les travaux sur le parvis du cimetière auront lieu de début juin à courant août. Ils comprendraient l'aménagement en pavés disposés en queue de paon, la création d'îlots végétalisés avec des plantations d'arbres et la liaison avec l'aménagement précédemment réalisé dans la rue du stade nord.

La rue du Stade sera en travaux du 4 juin au 18 août. L'aménagement consistera en un plateau en béton désactivé pour prolonger le mode partagé du centre de village, ainsi qu'en un traitement des entrées charretières en pavés. De plus, des espaces végétalisés seront créés à la place des zébras et des zones inutilisées de la voirie.

Les travaux sur la rue Arnaud Beltrame se dérouleront du 4 juin au

15 juillet. L'aménagement sera une prolongation de ce qui a été réalisé sur la partie est, avec un mode partagé pour la voirie, un parking en pavés auto-écarteurs pour assurer l'infiltration et l'aménagement d'îlots de plantations d'arbres.



Les conditions de circulation : la circulation s'effectuera en demi-chaussée dans un seul sens de circulation (Toussieu > Saint Laurent de Mûre). Une déviation sera mise en place pour le sens barré à la circulation. ■

Requalification de la Zone d'Activités

Afin d'améliorer la qualité d'accueil de la zone d'activités Les Portes du Dauphiné, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais, en partenariat avec la commune de Saint Pierre de Chandieu, prévoit de réaménager la rue Lavoisier, un tronçon du chemin de Mûre et la RD 147.

LES DERNIERS AMÉNAGEMENTS RUE LAVOISIER

En ce qui concerne la première phase des travaux sur la rue Lavoisier, commencée fin octobre 2023, les travaux ont été achevés mi-mars, comprenant le revêtement des cheminements pour les modes doux et de la chaussée, ainsi que la pose de bordures. En parallèle, la plantation des arbres et des arbustes a été effectuée. Quant à la piste cyclable, dont la largeur est de 3 mètres, elle est aménagée sans réduire la largeur actuelle de la chaussée et sans enlever la haie existante le long des propriétés riveraines.

Les Portes du Dauphiné

LES TRAVAUX À VENIR DE LA RD 147 (route de Saint Bonnet de Mûre)

Les travaux de la RD 147 débuteront le lundi 18 mars pour une durée de 5 mois.

Ils se dérouleront en demi-chaussée :

Phase 1 : travaux côté ouest de la RD147 du 18 mars à fin avril 2024.

Phase 2 : travaux côtés est de la RD147 de fin avril à fin juillet 2024.

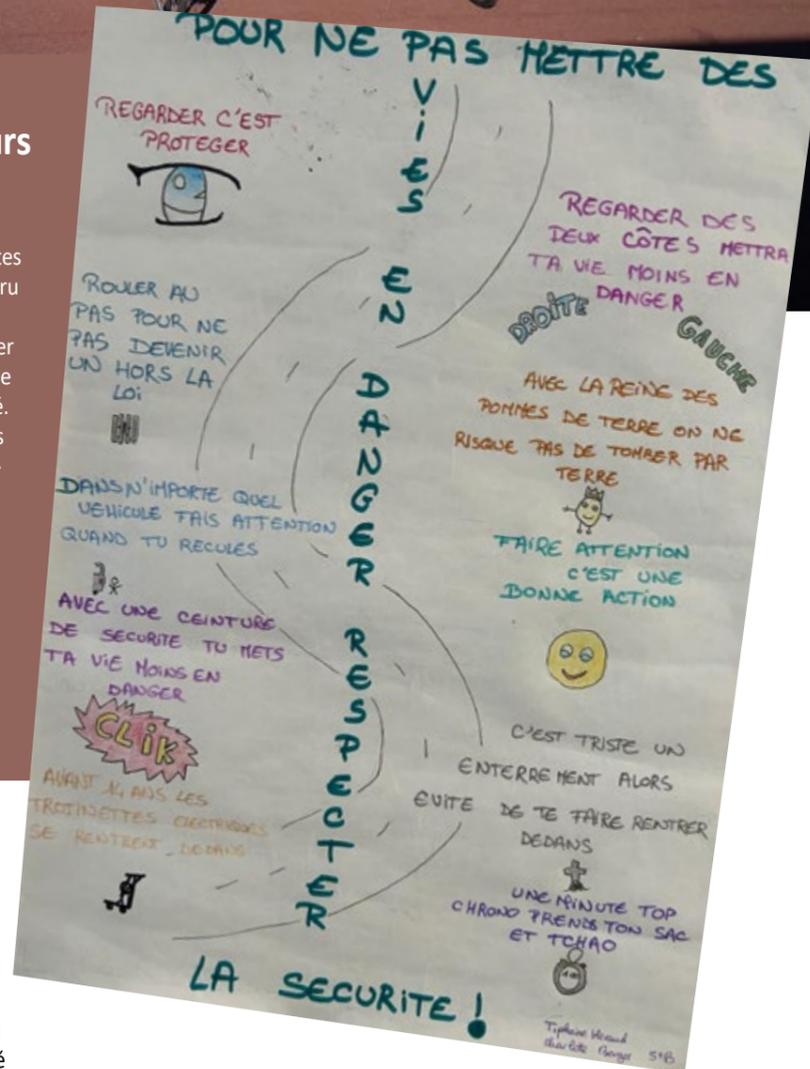
Une semaine de prévention routière au collège...

Au cours de la semaine du 18 au 22 mars, la responsable de la sécurité routière au collège a mené des séances d'observation et de conseils sur le parvis chaque matin.



La semaine a mis en lumière plusieurs points à souligner :

- Un grand nombre d'enfants utilisent des trottinettes électriques avant l'âge de 14 ans alors que le décret, paru au Journal officiel le 1^{er} septembre 2023 l'interdit.
 - Le respect du dépose-minute pose problème ; ce dernier est réservé uniquement pour déposer les élèves et ne doit pas être utilisé pour le stationnement prolongé. En cas de besoin, il est important de se garer aux endroits prévus à cet effet, afin de faciliter l'accès au dépose-minute pour les autres usagers et d'assurer la sécurité des enfants déposés.
 - Les règles concernant le passage sur le rond-point et l'utilisation des passages piétons dans le parking ont été révisées avec les élèves, de même que les mesures de sécurité liées aux vélos et aux trottinettes.
- A la suite d'un concours d'affiches, quelques élèves se sont investis dans cette démarche (voir image ci-contre).



La sécurité routière est une responsabilité collective et c'est seulement ensemble que nous pouvons éduquer et promouvoir des comportements plus réfléchis et responsables sur la route.

UN GRAND MERCI À TOUS !

Laurence Yaghlian
Référente sécurité

Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants sont partis à la découverte des étoiles



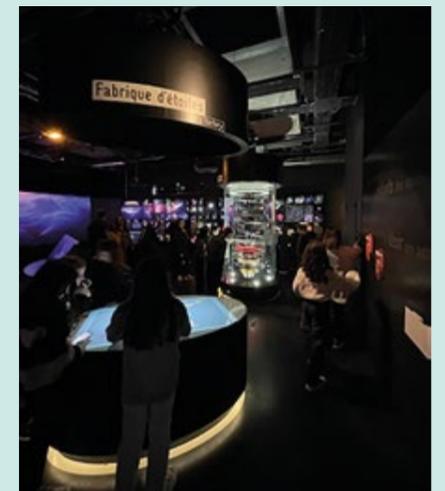
Les jeunes citoyens du CME ont visité le planétarium de Vaulx en Velin ! Accompagnés par quelques élus, ces enfants ont été transportés vers les mystères du cosmos dans une expérience éducative et immersive.

En permettant aux enfants de découvrir la grandeur de l'univers, cette expérience encourage leur curiosité naturelle et les inspire à rêver en grand !

En comprenant mieux notre place dans l'univers et en prenant conscience de la fragilité de notre planète, les jeunes sont susceptibles de développer un sentiment de responsabilité envers l'environnement. Ils peuvent réaliser l'importance de prendre soin de la Terre et de promouvoir des actions durables, des valeurs fondamentales pour une citoyenneté engagée.

Ils ont eu l'opportunité de contempler les étoiles, les planètes et les galaxies dans un environnement captivant.

Cette visite au planétarium représente bien plus qu'une simple sortie éducative. Elle incarne l'engagement de la municipalité envers l'éducation des jeunes générations et leur épanouissement en tant que citoyens du monde.



L'école René Cassin aux couleurs des Jeux Olympiques

Cette semaine était spécialement dédiée à une série de défis sportifs mettant en compétition tous les élèves, répartis en différents groupes, dans un esprit de camaraderie et de dépassement de soi.

L'initiative de l'équipe pédagogique et de Cyril PÉROT, l'intervenant sport, visait à célébrer l'annonce des Jeux Olympiques à Paris, en mobilisant les jeunes esprits pour une semaine d'activités sportives variées. Chacun des groupes d'élèves s'est lancé dans des ateliers "handi-sport" le mardi (Céci-course, parcours à l'aveugle...) et des challenges stimulants le jeudi (rugby, hockey et course d'orientation). Un grand relais, qui a réuni les 340 élèves de l'école par couleur olympique, a été organisé le jeudi après-midi.

L'objectif était de promouvoir les valeurs de l'olympisme et du paralympisme telles que le fair-play, l'effort et le respect, tout en favorisant une saine émulation entre les participants.

Lors de la cérémonie d'ouverture, tous les élèves se sont réunis sur le stade pour former les célèbres anneaux olympiques, symbole universel de l'unité des peuples à travers le sport. Un moment chargé de symbolisme où chacun a pu ressentir l'importance de l'union et de la solidarité, valeurs fondamentales portées par les Jeux Olympiques.

Sous la houlette du professeur de musique Marc HAGELBERGER, les jeunes ont chanté l'hymne officiel des Jeux Olympiques, un moment de fierté et de communion, quand la musique transcende les frontières pour rassembler tous les cœurs autour d'un même idéal sportif.

Cette semaine s'est terminée par une exposition sur le handicap et une cérémonie de clôture dans la cour de l'école, avec un défilé et un spectacle de tutting offert par les CM1 et CM2.

Cette semaine Olympique s'est donc inscrite comme une véritable célébration de l'esprit olympique, offrant aux élèves l'opportunité de vivre des moments inoubliables, de développer leur esprit d'équipe et de s'épanouir à travers le sport.

En encourageant la pratique sportive et en cultivant les valeurs de l'olympisme, l'école René Cassin participe à sa manière à la construction de citoyens responsables et solidaires, prêts à relever tous les défis qui se présenteront à eux.



Ensemble, vers un monde plus ouvert et inclusif !

La journée de sensibilisation aux handicaps organisée à l'École René Cassin, en collaboration avec l'association DNA (la Différence sans gêne), a été un succès. Environ 340 élèves ont participé à des activités visant à promouvoir l'inclusion. Cette journée a marqué la clôture de la semaine olympique et paralympique de l'école. Erika ESPAREL LAMPILAS a brillé en tant qu'intervenante, soutenue par Cédric BARBEIRO, président de l'association.

Défi "10 jours pour mieux grandir avec les écrans" relevé par les élèves de Saint Pierre de Chandieu



L'école élémentaire et l'association de parents d'élèves "Vivons l'école" ont organisé le défi "10 jours pour mieux grandir avec les écrans", du 19 au 29 mars 2024.

Durant les 10 jours, les élèves ont été amenés à réfléchir aux usages des écrans dans la vie quotidienne : les élèves de CP/CE1/CE2, à travers les conséquences des écrans sur le sommeil, grâce à des interventions d'étudiants en santé ; les CM1/CM2 à travers le fonctionnement d'internet et des possibles dangers inhérents.

Au cours des 10 jours, des idées sur des activités "sans écrans" ont été listées et réalisées par les enfants, notamment le rallye "jeux olympiques" dans la forêt de Saint Pierre de Chandieu que "Vivons l'école" avait organisé pour les CE2/CM1, des activités d'arts plastiques et des balades autour des haies champêtres !

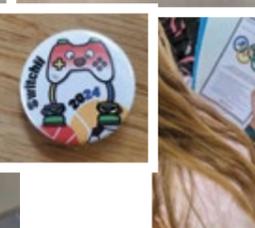


En dehors du temps scolaire, "Vivons l'école" a coordonné des activités parents-enfants encadrées par des professionnels ou des associations : création artistique comme un kokedama avec "Les Créatives de l'Ozon", une composition florale avec la fleuriste "Après la graine" ou un tableau avec "Les Méricieuses", participation à des jeux de société avec la "Ludosphère", et découverte du yoga. La municipalité a organisé une matinée multisports.

Un rallye dans les bois était également proposé aux familles tout au long des 10 jours afin de découvrir la mascotte du temps fort 2024, Miss Switchii, dessinée par un collégien de Saint Pierre de Chandieu.

Des élèves de grande section ont aussi eu l'occasion de participer à ce rallye avec leur maîtresse et leur ATSEM.

10 jours bien remplis, qui ont permis aux enfants de la commune de redécouvrir des jeux d'intérieur et d'extérieur !



Instantanés du carnaval par le Photo Club

Le carnaval a une fois de plus été un éclatant succès cette année ! Les rues ont été inondées de couleurs vives, de musiques enivrantes, de confettis et de sourires radieux, transportant ainsi tout le village dans un tourbillon de joie et de festivités.

Pour immortaliser ces moments magiques, découvrez une sélection de photos capturées par les membres du Photo Club, vous permettant de revivre l'atmosphère électrisante du carnaval, longtemps après la fin des célébrations.

La photo qui a été choisie pour figurer en couverture du magazine quant à elle, capture parfaitement l'énergie et la diversité de cet événement.

Merci à tous !



© Photo Club

Mars artistique, un double rendez-vous avec le « Photo Club » & « Saint Pierre'Arts »

Le mois de mars a été marqué par une véritable effervescence artistique dans notre commune, avec deux expositions qui ont attiré l'attention et l'admiration des amateurs d'art.

D'abord, l'exposition organisée par le Photo Club a offert aux visiteurs un voyage à travers les regards uniques et les perspectives inspirantes de nos talentueux photographes locaux. Avec Lionel Valette en tant qu'invité d'honneur, cette exposition s'est distinguée par sa série intitulée "Ainsi va la vie".

Ensuite, l'exposition organisée par Saint Pierre'Arts a réuni un éventail éclectique d'œuvres d'art, allant de la peinture à la sculpture, en passant par le dessin. Les visiteurs ont été invités à explorer les différentes expressions artistiques, des styles réalistes aux compositions figuratives, en passant par les œuvres les plus abstraites.

Chaque pièce exposée a raconté une histoire unique, évoquant des émotions profondes et offrant une vision personnelle du monde.

Ces deux expositions ont brillamment illustré la richesse et la diversité de l'art contemporain dans notre commune. Elles ont également souligné l'importance des associations artistiques telles que le Photo Club et Saint Pierre'Arts, qui jouent un rôle essentiel dans l'épanouissement culturel de notre commune.

Nous exprimons notre gratitude envers tous les artistes, membres des associations, bénévoles et visiteurs, qui ont contribué à faire de ces expositions un succès. ■



REMISE DES PRIX EXPO SAINT PIERRE'ARTS 2024 :

- Prix sur toile : **Martine JACOBY** (Satolas et Bonce)
- Prix sur papier : **Martine DA SILVA CAVALLI** (Vaulx Milieu)
- Prix des artistes : **Patricia RIMBERT** (Solutré)
- 1er prix du public : **Régine LANGUETTE MOTTIN** (Lyon)
- 2ème prix du public : **Rachel RAVET** (Saint George d'Espéranché)
- 3ème prix du public : **Nicole LOULERGUE** (Colombier Saugnieu)
- Prix du jeune public (décerné par les élèves de l'école élémentaire) : **Denise LUCAS** (Lyon)
- Prix de la municipalité : **Soraya RUIZ ARRARI** (Beauvoir de Marc)



Engagement citoyen, félicitations aux jeunes Saint Pierrards !



Grâce à une initiative visant à encourager la participation citoyenne et à renforcer le lien démocratique au sein de la commune, les élus ont remis les cartes électorales aux jeunes citoyens qui avaient atteint l'âge de 18 ans.

La démocratie repose sur la participation active de ses citoyens et la voix de ces jeunes est essentielle pour façonner l'avenir de notre société. En prenant part aux élections, en exprimant leurs opinions et en faisant entendre leurs préoccupations, ils contribueront directement à la construction d'un avenir meilleur pour tous.

Même si le monde politique peut parfois sembler complexe ou décourageant, chaque voix compte. Leur engagement et leur participation sont les fondations sur lesquelles repose notre système démocratique et les jeunes ne doivent jamais sous-estimer le pouvoir de leur vote.

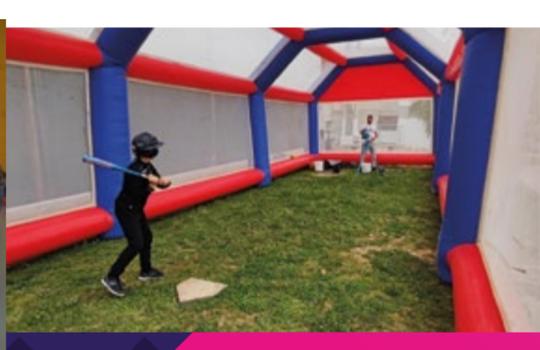
Ils ont une perspective unique sur le monde qui les entoure. Ils sont les futurs leaders, les innovateurs et les agents du changement. Leurs idées, leurs valeurs et leurs aspirations façonnent notre société et c'est à travers leur engagement civique qu'ils pourront concrétiser leurs idéaux.

La démocratie est un privilège précieux et avec ce privilège vient la responsabilité. Ils doivent s'informer, être critiques et surtout, s'exprimer. Leur voix est leur outil le plus puissant pour défendre ce en quoi ils croient et pour influencer le cours de l'histoire.

En recevant leur carte électorale ils deviennent les gardiens de notre démocratie et nous les encourageons donc à l'utiliser avec sagesse et discernement. ■



Trois matinées sportives inoubliables, un succès pour la commune !



La municipalité avec l'aide de Cyril PÉROT, l'intervenant sport, a organisé trois matinées sportives qui resteront gravées dans les mémoires des participants. Ces événements, tenus en décembre, mars et avril, ont connu un large succès, rassemblant des Saint Pierrards mais également des habitants de communes environnantes, qui s'étaient donné rendez-vous pour célébrer le sport et le bien-être.

Lors des deux premières matinées, ouvertes à tous et invitant les familles à se joindre à l'activité, les participants ont pu s'essayer à une variété de sports. Des jeux de raquettes à l'escalade en passant par le roller et le basket, chacun a pu découvrir de nouvelles passions sous la supervision de coaches et d'animateurs sportifs expérimentés. L'ambiance conviviale et l'esprit d'équipe ont été au rendez-vous, offrant à tous une expérience enrichissante.

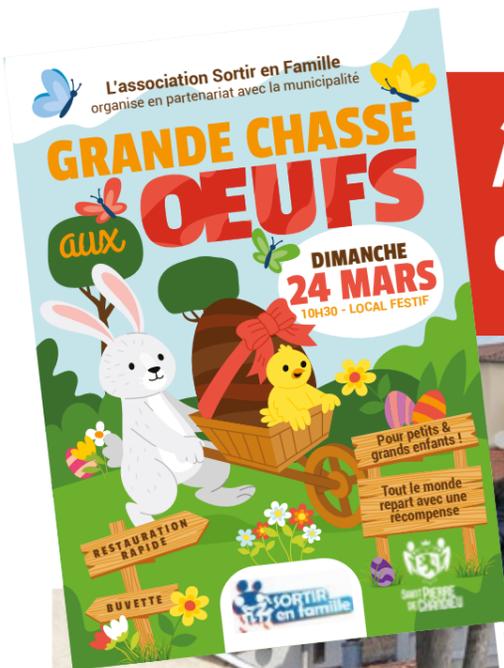
Le point culminant de cette série d'événements a été le dimanche 7 avril, où un village olympique a été créé pour accueillir les amateurs de sport. En plus des activités déjà proposées, telles que le football, la boxe, la savate boxe française, la trottinette, l'escrime et la course d'orientation, de nouveaux sports ont été introduits, tels que le baseball ou le tir à l'arc (près de 350 essais), élargissant ainsi les horizons des participants. De plus, le domaine de l'handisport a été mis à l'honneur grâce à une exposition de l'association DNA et à la possibilité de pratiquer le rugby en fauteuil (plus de 250 essais).

Raphael IBANEZ et Chantal FRANCÈS, élue aux associations, adressent tous leurs remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de ces événements. Les présidents des associations, les clubs extérieurs, les coaches et les animateurs sportifs, sans oublier les bénévoles pour leur dévouement et leur énergie, ayant grandement contribué à l'atmosphère positive qui a caractérisé ces rencontres, qui sans eux n'auraient pu se tenir.

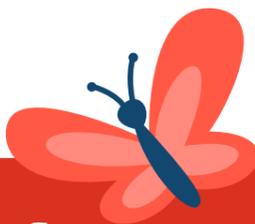
Grâce à leur engagement et à leur dynamisme, ces matinées sportives et ce village olympique ont transcendé les simples activités physiques pour devenir de véritables moments de partage, d'apprentissage et de solidarité. La diversité des sports proposés a permis à chacun de trouver son équilibre, renforçant ainsi le tissu social local et promouvant un mode de vie sain et actif. ■



Suite à ce succès,
ces événements
sportifs seront
reconduits la
saison prochaine !



À la recherche des œufs colorés dans les rues du village



Les enfants sont accompagnés de Sébastien RAGGI, Président de l'association "Sortir en famille"

Ce matin de printemps a été marqué par une effervescence joyeuse dans notre village, grâce à la chasse aux œufs organisée par l'association "Sortir en famille", en partenariat avec la municipalité. Près de 150 enfants se sont rassemblés avec leur famille pour cette aventure, armés de leurs paniers et de leur enthousiasme débordant.

Les rues du village sont devenues le terrain de jeu de ces jeunes chasseurs, tous déterminés à dénicher les précieux œufs cachés. Et ils ne furent pas faciles à trouver, dissimulés avec ingéniosité dans les coins les plus inattendus ! Chaque enfant avait pour mission de rapporter 5 œufs de couleurs différentes, pour recevoir en récompense un sachet d'œufs en chocolat.



Mais cette chasse réservait une surprise supplémentaire : deux œufs spéciaux donnaient droit à un grand sujet en chocolat. L'un de ces œufs généreux a été offert par la Maison Servage, tandis que l'autre a été gracieusement offert par l'association elle-même.

Cet événement a été bien plus qu'une simple chasse aux œufs, il a été l'occasion pour les familles de se retrouver, de partager des moments de complicité, symbole de la magie de l'enfance.

Merci à l'association "Sortir en famille" pour son investissement dans l'organisation de cette matinée et à son président Sébastien RAGGI. ■

Harmonie printanière, musique, sourires et gourmandises



Sous le soleil printanier, le goûter des aînés qui marquait le début du printemps, a brillamment réuni près de 200 convives, où tous ont pris plaisir à partager cet après-midi gourmand et convivial.

Entre rires complices et échanges chaleureux, les tables étaient bien garnies de boissons et de sucreries.

Les chansons et les musiques entraînantes ont ponctué ce moment et beaucoup se sont laissé tenter par quelques pas de danse, dans un élan de plaisir spontané.

L'équipe municipale et les membres du CCAS étaient présents à leurs côtés pour les servir et ont répondu à leurs interrogations, ou leurs questions concernant la vie du village. ■



Des propositions pour un village encore plus sûr

Réunis en mairie, le Conseil Municipal des Séniors (CMS) a dans un premier temps pris connaissance des travaux en cours, avant de se concentrer sur la sécurité dans le village.

Par groupes, ils ont réfléchi à des idées pour améliorer la sécurité. Ils ont compilé une liste de propositions, démontrant leur engagement envers le bien-être de leur commune.

Ils ont également réfléchi à la question de la mobilité, se demandant ce qui pourrait améliorer leurs déplacements à l'intérieur de la commune, mais aussi vers la métropole.

Des idées auxquelles la municipalité va prêter attention, afin d'explorer d'éventuels axes d'amélioration. ■



Ma PrimAdapt'

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'aide MaPrimeAdapt' finance la réalisation des travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et celles en situation de handicap.

Les travaux d'adaptation financés par MaPrimeAdapt' concernent, par exemple, le remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, l'installation d'un monte-escalier électrique, la pose de mains courantes, l'élargissement des portes, l'adaptation des revêtements ou encore l'accès direct au logement. Les travaux s'adaptent en fonction des besoins spécifiques qui seront préconisés dans le diagnostic logement autonomie.

- Un assistant à maîtrise d'ouvrage vous assiste obligatoirement pour vous aider à définir votre projet de travaux et vous accompagner dans sa réalisation. En fonction de la situation du ménage, un ergothérapeute pourra intervenir lors du diagnostic logement autonomie conjointement avec l'AMO.
- Le choix de l'artisan est à la discrétion de l'usager. Toutefois, différents labels existent et attestent du sérieux ou de la spécialité de certains artisans : Silverbat, Handibat, Proadapt, des labels de qualification et de certification... ■



Pour qui ?

- Personne en situation de handicap
- Personne âgée de 70 ans ou plus
- Personne de 60 à 69 ans sous condition de GIR (GIR 1 à 6)
- ☑ Ayant des revenus modestes ou très modestes
- ☑ Résidant en France (métropole et Outre-Mer)
- ☑ Étant propriétaire de son logement ou locataire dans le parc privé

Quelle aide ?

MaPrimeAdapt' donne droit à une subvention de

50 ou 70 %

du montant des travaux (dans la limite d'un plafond selon la réglementation en vigueur).



Vous souhaitez rénover votre logement ?
Faites appel à un conseiller France Rénov' !

Trouvez l'Espace Conseil le plus proche de chez vous sur le site france-renov.gouv.fr



par téléphone
0808 800 700



Les haies : rappel de la réglementation applicable en matière de coupe et d'arrachage

Agriculteurs, attention aux dates !

À partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande d'anticiper **la taille des haies et l'élagage des arbres du 15 mars au 31 juillet.**

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août.

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Les travaux sur les haies sont interdits pour les agriculteurs, et déconseillés pour les particuliers et collectivités, durant la période de nidification des oiseaux.

Les haies constituent un lieu de vie très important pour la biodiversité.

Elles permettent d'héberger de nombreuses espèces protégées par le Code de l'Environnement ou non. Par ailleurs, elles jouent un rôle important dans la prévention des risques naturels (coulées de boue, inondation). Elles sont aussi des brises vent. Leur taille ou leur arrachage est susceptible de causer des préjudices importants à l'environnement.

Attention aux risques !

Les contrevenants sont passibles d'une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende pour atteinte à la conservation d'espèces animales non domestiques et pour destruction de leur habitat, sans préjudice d'éventuelles retenues au titre de la conditionnalité sur les aides de la Politique Agricole Commune.

La police de l'environnement (les agents de la DDT et de l'Office Français de la Biodiversité) est en charge de la constatation des infractions de ce type. ■



Particuliers, vos plantations empiètent sur le domaine public ?

Pour rappel, toute taille doit être faite au droit de la limite de propriété (mur ou grillage), afin de ne pas gêner le passage des piétons sur les trottoirs, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie), voire des véhicules sur la chaussée. Les haies ou arbres plantés à moins de 2 mètres de la clôture de doivent pas excéder 2 mètres de haut (Articles 671 du Code Civil).

ATTENTION : des contrôles vont être effectués par la Police Municipale.

Mieux comprendre et gérer les populations de lièvres



En février, la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône a effectué une opération de comptage des lièvres en particulier et de la faune sauvage en général. Ces suivis quantitatifs sont pratiqués depuis de nombreuses années et sont le reflet du patrimoine naturel de notre commune. Ce comptage a été réalisé en collaboration avec les associations de chasse de Saint Pierre de Chandieu et Chaponnay.

Le parcours emprunte les chemins carrossables. Les zones boisées ne sont pas visitées. Celui-ci représente **32,5 km, favorables à l'observation des lièvres, répartis sur 18 km à Saint Pierre de Chandieu, 14.5 km à Chaponnay.** Le recensement est effectué aux mêmes heures, pendant trois soirées consécutives.

Les résultats du nombre de lièvres observés sont globalement stables au niveau du comptage surtout sur la commune de Saint Pierre de Chandieu.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône incite donc les associations de chasse à continuer d'adhérer à l'analyse par radiographie des pattes des lièvres prélevés le premier jour de chasse, afin de connaître la qualité de la reproduction et ainsi d'adapter la pression de chasse. ■

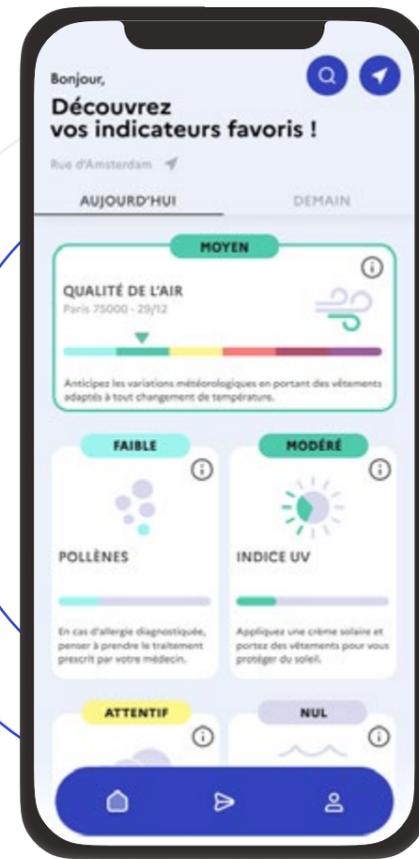
Au cours des trois soirées et sur l'ensemble des trois communes, ont été vus :

- Lièvres : 193**
- Lapins : 10**
- Renards : 30**
- Chevreuils : 76**
- Chouettes hulotte : 2**
- Chouettes effraies : 1**
- Blaireaux : 1**
- Bécasses : 1**
- Perdrix rouges : 2**
- Chats domestiques : 15**

VOTRE NOUVELLE APP DE SANTÉ AU QUOTIDIEN.

Découvrez comment l'environnement impacte votre santé. Protégez vous de la pollution de l'air, de l'eau, des UV ou du Pollen.

Téléchargez l'application :



QUE FAIT-ON



Application personnalisable avec des notifications adaptées à vos besoins



Des recommandations fiables et validées par le Haut Conseil de Santé Publique



Pas de publicité, pas de collecte de données, pas de frais, pas de création de compte.



ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT PIERRE DE CHANDIEU

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages du SIEPEL à BALAN (01). L'eau est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement de désinfection au chlore.

Votre réseau alimente de façon permanente 4616 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRES	Qualité	Détails
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 25 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Très bonne qualité	Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 5,88 mg/L Valeur maxi : 8 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 4 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 216 Valeur maxi : 0,006 microgramme/L
TURBIDITÉ	A Très bonne qualité	Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU. Nombre de prélèvements : 24 Valeur maxi : 0,42 NFU
TRIHALOMÉTHANES	A Très bonne qualité	Élément d'origine industrielle ou pouvant provenir du procédé de désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 100 microgramme/L. Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 5,25 microgramme/L Valeur maxi : 12,6 microgramme/L

Quelques conseils

- TEMPÉRATURE** : Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).
- PLOMB** : Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- ADOUCCISSEUR** : Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
- SAVEUR-COULEUR** : Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 08/03/2024
UDI 069000277

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations des réseaux privés (après compteur) ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PARAMÈTRES	Détails
DURETÉ	Eau peu calcaire Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 13 Valeur moyenne : 15 °f Valeur maxi : 19,4 °f



Bienvenue à Jean-Philippe RENGUCCI

embauché qualité de nouvel agent municipal, en charge du gardiennage du complexe DesLyres.

Ancien gardien de complexe sportif pour la mairie de Lyon, il habite Saint Laurent de Mûre depuis quatre ans. Jean-Philippe RENGUCCI se réjouit de contribuer à la richesse associative et aux rencontres lors des événements locaux. Son énergie et son engagement à participer, laissent présager une collaboration fructueuse avec l'équipe des agents déjà en place.



Une retraite bien méritée pour Alain SOUBEYRAND

Depuis qu'Alain Soubeyrand est arrivé en tant qu'adjoint technique stagiaire à la mairie de Saint Pierre de Chandieu en 2005, son dévouement et son professionnalisme ont fait de lui un pilier incontournable. Promu plusieurs fois depuis sa titularisation en 2006, son engagement et ses compétences ont marqué son parcours. Nous exprimons notre gratitude pour ses années de service dans la commune. Nous soulignons également sa nature chaleureuse et bienveillante qui a créé un environnement de travail positif pour tous. Nous lui souhaitons une retraite comblée de bonheur et de précieux moments en famille.

Bienvenue à Louise MARQUETTE

déjà active au sein de la commission événementielle et du bureau social, siège désormais autour de la table du conseil municipal. En tant que conseillère municipale, elle aspire à apporter sa contribution aux côtés de l'adjoint en charge de la petite enfance et de la jeunesse. Nous lui souhaitons la bienvenue dans cette nouvelle mission.



Les ministères de la Santé et de l'Intérieur vous informent...



Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence ? Contactez le 114 avec notre application, sur notre site ou par SMS.



ÉTUDE MOBILITÉ

APAISER LA CIRCULATION À SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU

Atelier de concertation
Mardi 14 mai 2024

Ouvert à tous

19h / Mairie de St-Pierre-de-Chandieu

5-7 rue Émile-Vernay



La Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et la commune de Saint-Pierre-de-Chandieu engagent une réflexion globale sur l'organisation des mobilités, visant à améliorer les conditions de déplacement à Saint-Pierre-de-Chandieu, parfois compliquées sur les axes principaux de la ville.



L'étude actuellement menée vise à identifier les actions à mettre en oeuvre pour :

- > Limiter le trafic de transit dans les hameaux
- > Mieux mailler et sécuriser les itinéraires piétons et vélos
- > Identifier les éventuelles requalifications de l'espace public

ATELIER DE CONCERTATION



La mairie de Saint-Pierre-de-Chandieu vous invite à participer, en tant qu'habitant, commerçant, association de la commune, à un atelier de concertation :

LE MARDI 14 MAI 2024 À 19H00 À LA MAIRIE DE SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU

Cet atelier aura pour objectif de recueillir vos ressentis et idées sur les conditions de circulation, l'offre de stationnement, les aménagements des itinéraires cyclables et piétons, et vos besoins et attentes pour les années à venir.

A l'issue de l'atelier, vos contributions feront l'objet d'une analyse par le bureau d'études spécialisé Ebulis, mandaté par la CCEL, qui transmettra par la suite des préconisations en matière de mobilité.



Plus d'information :
www.ccel.fr
lise.hamon@ccel.fr

Urgences vétérinaires

Depuis le mois de septembre 2023, le 31 15 Urgences Vétérinaires®, numéro 100% gratuit (tarification numéro vert), est disponible pour les habitants de Saint Pierre de Chandieu.

En cas d'urgence avec leur animal de compagnie, les habitants de Saint Pierre de Chandieu peuvent contacter 24h/24 ce numéro, composer leur code postal et ils seront mis en relation avec un service vétérinaire de garde à proximité.

L'appel, la mise en relation et la communication sont 100% gratuits depuis les téléphones fixes et mobiles, tous opérateurs confondus.

L'objectif du 31 15 est de lutter contre le développement des numéros surtaxés qui exploitent la détresse des propriétaires d'animaux face à une situation difficile. Et pour cela, nous avons souhaité simplifier et fluidifier l'accès à un professionnel de garde, le tout à l'aide d'un numéro 100% gratuit.



En 2023, le 31 15 est accessible à plus de 30 millions d'habitants en France, sur 47 départements français et plus de 8300 communes.

Numéro de téléphone : 31 15 (gratuit depuis fixes et mobiles)

Site internet : www.urgences-veterinaires.fr

Soyons responsables pour mieux vivre ensemble !

Il est primordial de veiller à ce que nos adorables compagnons à 4 pattes ne laissent pas de désordre derrière eux sur les trottoirs, dans les rues et dans les parcs.

Respectons notre environnement et nos concitoyens en ramassant les déjections de nos animaux. C'est une question de civisme et de respect mutuel.

N'oublions pas que cette négligence, peut entraîner une amende. Alors soyons des propriétaires exemplaires et contribuons à maintenir nos espaces propres pour le bien-être de tous.



Numéros surtaxés et abonnements internet :

Attention aux pièges

J'évite les mauvaises surprises sur ma facture de téléphone



DG CCRF

Les bons réflexes

- 1 Attention aux numéros inconnus.** Je reste toujours vigilant et j'applique les deux mots d'ordre quand je ne connais pas un numéro ou lorsque je navigue sur internet :
#jenclicquepas
#jenerappellepas !
- 2** Si j'ai un doute sur un numéro que l'on m'invite à rappeler : je consulte l'annuaire inversé sur www.svrmafacture.fr pour connaître le service et le prix.
- 3** Je me protège en activant l'option de blocage des appels vers les numéros surtaxés, auprès de mon opérateur téléphonique.
- 4** J'apprends à reconnaître la signalétique tarifaire des numéros surtaxés :
• vert = gratuit
• gris = prix d'un appel normal
• violet = numéro surtaxé
Quand j'appelle un numéro surtaxé, l'appel doit toujours débuter par un message d'information tarifaire.

→ Je ne comprends pas un montant inhabituel sur ma facture mobile ou fixe et je pense être victime d'une fraude aux numéros surtaxés ? Je dépose un signalement sur www.svrmafacture.fr

→ Je suis victime d'un message ou un appel non sollicité (spam) sur mon téléphone ? Je le signale au **33700** ou sur www.33700.fr

Signal Conso
Je veux signaler un problème de consommation avec un professionnel et me renseigner sur mes droits
Je dépose un signalement sur signal.conso.gouv.fr ou sur l'application

Date à retenir

Les élections européennes se tiendront le 9 juin 2024.

À l'issue de ces élections, 81 députés seront élus en France. Service-Public.fr vous informe.

DATES LIMITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

- au **1^{er} mai 2024** inclus pour les inscriptions en ligne (sur les listes consulaires, inscriptions en ligne ouvertes jusqu'au 3 mai inclus) ;
- au **3 mai 2024** inclus pour les inscriptions par courrier en mairie et sur les listes consulaires.

Comment reconnaître un numéro surtaxé ?

Les numéros surtaxés font partie des numéros spéciaux ou courts utilisés par les professionnels pour fournir des services (météo, voyance, annuaire, etc.). Les 3 types de numéros pouvant être surtaxés sont :

- Les numéros spéciaux à 10 chiffres commençant par 081, 082 ou 089
- Les numéros courts à 4 chiffres commençant par 10 ou 32 à 39
- Les numéros courts à 6 chiffres commençant par 118

Le coût de l'appel vers un numéro surtaxé est prélevé directement sur ma facture téléphonique.

Les services clients doivent être joignables sans passer par un numéro surtaxé.

Une signalétique mise en place par les professionnels m'informe du prix qui sera facturé :

- 0 825 123 456** Service 080 4710 à prix 80ct
- Le service est facturé en plus du prix d'un appel normal, jusqu'à 80 centimes par minute, dans la limite de 24 € par appel (violet).
- 0 809 100 114** Service gratuit à prix social
- Seul le prix d'un appel normal est facturé (gris).
- 0 800 134 426** Service de lignes gratuites
- Numéro gratuit aucune facturation (vert).

Comment déjouer les pièges ?

Attention aux SMS ou messages sur mon répondeur

Je peux recevoir un appel, un SMS ou un message sur mon répondeur d'un numéro commençant 06, 07 ou 09, 01, 02, 03, 04 et 05, me demandant de rappeler un numéro ou de cliquer sur un lien sous prétexte :

- d'urgence
- de gain attractif
- de démarches administratives
- de colis à retirer...

Message de 06 55 55 55 55 : Vous avez un colis, appelez le 0825...

Avant tout chose, je me renseigne sur le numéro et sa tarification en consultant l'annuaire inversé : www.svrmafacture.fr.

Attention sur Internet au « Click to Call » (cliquer pour appeler)

En faisant une recherche sur internet (médecin, vétérinaire, administration, etc.) on peut me proposer de cliquer sur un numéro pour appeler directement.

Avant tout chose, je me renseigne sur le numéro et sa tarification. Toutes les informations pratiques sur les numéros spéciaux sont disponibles sur le site www.svrmafacture.fr.

Attention aux abonnements Internet+

En naviguant sur internet, je peux cliquer, sans faire attention, sur un bouton qui m'abonne à un service payant. Cela peut arriver à la suite de nombreux clics qui réduisent ma vigilance. Le coût sera prélevé directement sur ma facture téléphonique grâce à Internet+, la solution de paiement proposée par les opérateurs téléphoniques. Elle permet de régler des services digitaux (VOD, musique, jeux...) sans fournir ses coordonnées bancaires en étant prélevé directement sur sa facture téléphonique. Je peux être facturé jusqu'à 300 € / mois pour plusieurs abonnements Internet+.



IMPORTANT

La municipalité recherche des volontaires pour tenir des bureaux de vote lors de ces prochaines élections. Si vous êtes intéressés à contribuer à ce processus démocratique essentiel, veuillez vous inscrire en mairie. Votre engagement est précieux pour renforcer les agents municipaux et les élus dans l'organisation efficace de ces élections.



LES CARNETS de la Citoyenneté

FAÇONNER L'EUROPE PAR NOTRE VOTE, de l'élargissement à l'intégration, un parcours démocratique.

1 L'IMPORTANCE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ET L'ENGAGEMENT CITOYEN



Les élections européennes revêtent une importance cruciale dans le contexte politique actuel. En tant que citoyens français, notre destin est intrinsèquement lié aux décisions prises au niveau de l'Union européenne (UE). Ce dossier se propose d'expliquer pourquoi les élections européennes sont essentielles, comment la France est impliquée dans les processus décisionnels européens et en quoi ces élections renforcent notre devoir de citoyenneté.

Elles sont un pilier fondamental de la démocratie européenne et permettent aux citoyens de chaque État membre, de choisir leurs représentants au Parlement européen. Ce dernier joue un rôle central dans la prise de décision au niveau de l'UE, influençant des domaines aussi variés que l'économie, l'environnement, la sécurité et la justice.

Depuis 1979, l'UE a progressé dans son processus d'intégration politique, économique et sociale, tout en étant confrontée à divers défis qui ont façonné son évolution.

- ★ **L'élargissement** : l'UE a considérablement élargi son nombre de membres depuis 1979. À l'origine, la Communauté économique européenne (CEE), qui est devenue l'UE, comptait six membres fondateurs. Au fil des décennies, de nouveaux pays ont adhéré, portant le nombre de membres à 28 avant le Brexit en 2020. Depuis lors, l'UE compte 27 États membres.
- ★ **L'intégration politique et économique** : l'UE a progressé dans son processus d'intégration politique et économique. Des traités tels que le Traité de Maastricht (1992), le Traité d'Amsterdam (1997), le Traité de Nice (2001) et le Traité de Lisbonne (2007), ont renforcé les compétences de l'UE dans différents domaines, notamment l'économie, la politique étrangère, la justice et les affaires intérieures.
- ★ **Une monnaie unique** : l'introduction de l'euro en 1999 comme monnaie électronique, a marqué une étape importante dans l'intégration économique de l'UE. Actuellement, 19 des 27 États membres utilisent l'euro comme leur monnaie officielle.
- ★ **L'élargissement des compétences** : l'UE a élargi ses compétences dans de nombreux domaines, y compris la politique de l'environnement, la protection des consommateurs, la sécurité alimentaire, la coopération policière et judiciaire, ainsi que la politique énergétique.
- ★ **Les défis et les crises** : l'UE a été confrontée à plusieurs défis et crises au fil des ans, notamment la crise financière de 2008, la crise migratoire de 2015 et plus récemment, la pandémie de COVID-19. Ces événements ont testé la solidité de l'UE et ont parfois conduit à des débats sur la manière de renforcer la coopération entre les États membres.
- ★ **Le Brexit** : un événement majeur pour l'UE a été le référendum sur le Brexit au Royaume-Uni en 2016, suivi par le départ effectif du Royaume-Uni de l'UE le 31 janvier 2020. Cela a marqué la première fois qu'un État membre a choisi de quitter l'UE.

2 À QUAND REMONTE LES PREMIÈRES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

Elles ont eu lieu en 1979. C'était un moment historique où les citoyens des pays membres de la Communauté économique européenne (CEE), qui est devenue plus tard l'Union européenne (UE), ont pu élire directement leurs représentants au Parlement européen. Avant cela, les membres du Parlement européen étaient nommés par les gouvernements nationaux. Les élections de 1979 ont marqué une étape importante dans l'intégration européenne en renforçant la légitimité démocratique de l'Union européenne. Depuis lors, les élections européennes ont lieu tous les cinq ans.



3 POURQUOI LA FRANCE, EST CONSIDÉRÉE COMME ÉTANT UN MEMBRE FONDATEUR DE L'UE ?



La France au cœur de l'Europe

La France, en tant que membre fondateur de l'UE, occupe une position centrale dans les discussions et les décisions européennes. Les politiques européennes ont un impact direct sur notre économie, nos lois et notre vie quotidienne. Les décisions prises à Bruxelles touchent des secteurs clés tels que l'agriculture, le commerce, les droits de l'homme et la coopération internationale.

Elle est considérée comme l'un des membres fondateurs de l'Union européenne en raison de son rôle central dans la construction européenne après la Seconde Guerre mondiale. Des personnalités politiques françaises telles que Robert Schuman (1886-1963), ont été des architectes de la vision européenne, promouvant la coopération comme moyen de prévenir de futurs conflits en Europe.

La Déclaration Schuman en 1950, proposant la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), a été un élément clé dans ce processus. La France a également joué un rôle central dans la signature des traités fondateurs de l'UE, tels que le Traité de Rome en 1957. Son engagement politique et son soutien continu à l'intégration européenne ont été essentiels pour le développement de l'Union européenne telle que nous la connaissons aujourd'hui.

EN 2024, QUELS SONT LES PAYS QUI VOUDRAIENT ENTRER DANS L'UE ?

- ★ Albanie
- ★ Bosnie-Herzégovine
- ★ Kosovo
- ★ Macédoine du Nord
- ★ Monténégro
- ★ Serbie

Pour qu'un pays puisse rejoindre l'UE, il doit remplir un certain nombre de critères, notamment les critères politiques, économiques et juridiques établis par l'UE. Ces critères comprennent notamment la stabilité des institutions démocratiques, le respect de l'État de droit, une économie de marché fonctionnelle, ainsi que la capacité à adopter et à mettre en œuvre l'acquis communautaire de l'UE.

Bien que les pays candidats aient entrepris des réformes et des négociations pour se conformer à ces critères, le processus d'adhésion à l'UE peut être long et exigeant, et il n'y a aucune garantie d'aboutissement.

4 QUELS SONT LES DOMAINES D'INFLUENCE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?



L'économie : les politiques économiques européennes ont un impact sur la stabilité financière de la France. Les règlements concernant l'euro, le marché unique et les accords commerciaux des Marchés sont décidés au niveau européen.



La sécurité : la sécurité et la lutte contre le terrorisme sont des enjeux transfrontaliers. Une coopération renforcée au niveau européen est essentielle pour garantir la sécurité des citoyens français.



L'environnement : les défis environnementaux, tels que le changement climatique et la protection de la biodiversité, nécessitent une coopération étroite entre les États membres. Les élections européennes influent sur les politiques environnementales qui touchent directement notre pays.



La justice : les normes juridiques, les droits de l'homme et la coopération judiciaire, font partie intégrante des préoccupations européennes. Les élections européennes déterminent les orientations dans ces domaines cruciaux.

5 QUELQUES EXEMPLES DE GRANDES DÉCISIONS PRISES AU NIVEAU EUROPÉEN QUI ONT EU UN IMPACT SUR LA FRANCE

Ces exemples montrent comment les décisions prises au niveau européen ont des répercussions directes sur la France, tant sur le plan économique que politique.

- ★ **La création de l'euro** : l'introduction de l'euro en tant que monnaie unique dans certains États membres de l'Union européenne, y compris la France, a eu un impact significatif sur l'économie et la politique monétaire française. Cette décision a nécessité une convergence économique et des réformes structurelles dans la zone euro.
- ★ **La réglementation du marché unique** : les décisions prises pour renforcer le marché unique européen ont également eu des répercussions en France, notamment en matière de concurrence, de libre circulation des marchandises et de services, ainsi que des normes de consommation et de protection des consommateurs.
- ★ **La politique agricole commune (PAC)** : la politique agricole commune de l'Union européenne est un ensemble de mesures visant à soutenir l'agriculture dans les États membres. Étant donné que l'agriculture est un secteur important en France, les réformes de la PAC ont souvent eu un impact considérable sur l'économie agricole française.
- ★ **La politique énergétique et climatique** : les objectifs de l'Union européenne en matière d'énergie et de climat, tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la transition vers les énergies renouvelables, ont conduit à des politiques nationales de la part de la France, notamment dans le domaine de l'énergie nucléaire et des énergies renouvelables.
- ★ **La législation environnementale** : l'Union européenne adopte régulièrement des directives et des règlements environnementaux qui ont un impact sur les politiques nationales des États membres. Par exemple, les normes sur la qualité de l'air, la gestion des déchets, et la protection de la biodiversité ont souvent été influencées par la législation européenne.
- ★ **La politique migratoire et de sécurité** : les politiques de l'Union européenne en matière d'immigration, de contrôle des frontières et de lutte contre le terrorisme ont également eu un impact sur la France, en particulier en ce qui concerne la gestion des flux migratoires et la coopération policière et judiciaire.

6 CONCERNANT LA POLITIQUE AGRICOLE, QUEL EST L'IMPACT DE LA PAC POUR LES AGRICULTEURS FRANÇAIS ?



Les réformes de la PAC (Politique Agricole Commune) ont eu un impact mixte sur l'économie agricole française, avec des avantages et des inconvénients qui dépendent souvent des conditions spécifiques du marché, des politiques nationales et des choix individuels des agriculteurs.

D'un côté, certaines réformes de la PAC ont apporté des avantages à l'économie agricole française. Par exemple, des mesures visant à moderniser et à rationaliser l'agriculture ont contribué à accroître l'efficacité et la productivité des exploitations agricoles françaises. De plus, les subventions et les paiements directs aux agriculteurs, qui sont une composante importante de la PAC, ont souvent été bénéfiques pour soutenir le revenu des agriculteurs et maintenir la compétitivité de l'agriculture française sur les marchés internationaux.

Les conséquences négatives

D'un autre côté, certaines réformes de la PAC ont également eu des effets négatifs sur l'économie agricole française. Par exemple, les changements dans les critères d'attribution des subventions et les ajustements des prix garantis ont parfois créé des défis pour certains secteurs agricoles français, notamment les petites exploitations familiales et les producteurs de certaines cultures spécifiques. De plus, la concurrence accrue sur le marché unique européen a parfois mis en difficulté les agriculteurs français face à la concurrence des produits agricoles importés de pays tiers.

7 POURQUOI LES LÉGISLATIONS ET LES RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENNES NE SONT PAS IDENTIQUES POUR TOUS LES PAYS DE L'UE ?

Les lois et règles en Europe ne sont pas les mêmes dans tous les pays de l'UE, car les autorités européennes reconnaissent que parfois, il vaut mieux que chaque pays ou région prenne ses propres décisions. Cela tient également compte de la souplesse des règles, des différences entre les cultures et les histoires des pays, des discussions et compromis entre les pays membres, ainsi que des variations dans les situations économiques et sociales des différents pays.

Disparités et inégalités entre les pays de l'UE

Dans l'ensemble, bien que l'UE vise à promouvoir la cohésion économique et sociale entre ses États membres, les différences dans les législations et les réglementations peuvent parfois contribuer à des disparités et des inégalités entre les pays de l'UE, notamment dans le domaine économique.

- ★ **La concurrence économique** : des règles différentes dans différents pays peuvent créer des conditions concurrentielles inégales pour les entreprises. Par exemple, si un pays a des normes environnementales moins strictes ou des coûts de main-d'œuvre plus bas, cela peut donner un avantage concurrentiel à ses entreprises par rapport à celles des pays avec des réglementations plus strictes ou des coûts plus élevés.
- ★ **L'investissement et le développement régional** : les politiques économiques et de développement régional peuvent varier entre les pays de l'UE, ce qui peut entraîner des disparités dans les niveaux d'investissement et de développement entre les régions. Certaines régions peuvent bénéficier de financements plus importants de l'UE pour stimuler leur économie, tandis que d'autres peuvent rester en retard sur le plan économique.
- ★ **Le marché unique** : bien que le marché unique de l'UE vise à promouvoir la libre circulation des biens, des services, des personnes et des capitaux, des différences dans la réglementation nationale peuvent limiter cette circulation et créer des obstacles au commerce et à l'investissement entre les pays membres.
- ★ **La politique fiscale et sociale** : Les différences dans les politiques fiscales et sociales entre les pays membres peuvent avoir un impact sur les niveaux de revenu, de protection sociale et de qualité de vie dans différents pays, ce qui peut contribuer à des inégalités économiques et sociales entre les États membres.

Saint Pierrards et Saint Pierrardes

vos idées nous intéressent !



Afin d'analyser au plus juste les besoins et de prioriser les actions à conduire en faveur des aînés de notre village, la commune a besoin de l'avis des habitants de Saint Pierre de Chandieu.

C'est pourquoi nous vous invitons à répondre à ce questionnaire anonyme jusqu'au 24 Mai 2024 (1 seul par personne).

Les résultats de ce travail seront diffusés en fin d'année 2024.

En cas de difficulté pour remplir le questionnaire, vous pouvez vous rendre en mairie. D'avance, nous vous remercions pour vos retours. ■



SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCEDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE



OU PASSEZ EN MAIRIE POUR RECUPERER LE QUESTIONNAIRE PAPIER

Du côté de la **C.C.E.L.**



La CCEL vous accompagne dans vos travaux

Adaptation de votre logement à la perte d'autonomie et/ou rénovation énergétique de votre logement

Dans le cadre de sa compétence Habitat, la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) conventionne avec Soliha, association qui accompagne la rénovation des logements occupés par les ménages aux revenus modestes. Le dispositif d'aide aux travaux vise à adapter et améliorer les logements existants.

- SOLIHA vous accompagne gratuitement dans vos démarches :**
- Diagnostic technique ou audit énergétique de votre logement
 - Estimation financière des aides
 - Montage des dossiers de subventions (du dépôt au paiement)



Puis-je bénéficier des aides ?

LES AIDES DE LA CCEL SONT OCTROYÉES SI VOUS ÊTES :

- » Propriétaire occupant sous condition de ressources
- » Propriétaire bailleur sous condition de conventionnement des logements
- » Locataire sous condition de ressources uniquement pour des travaux d'adaptation des logements occupés par des personnes âgées ou personnes à mobilité réduite

Les logements doivent être situés sur la CCEL et achevés depuis au moins 15 ans.

Quels types de travaux sont subventionnés ?

- » Les travaux d'adaptation des logements occupés par des personnes âgées et/ou à mobilité réduite
Exemple : installation d'une douche, d'un monte escalier...
- » Les travaux permettant de lutter contre l'habitat indigne et dégradé
Les logements énergivores sont considérés comme inconfortables.
Exemple : gros travaux de mise aux normes et de rénovation énergétique ...
- » Les travaux permettant de lutter contre la précarité énergétique
Exemple : installation d'un chauffage performant, isolation des parois...

Si vous souhaitez des renseignements sur les aides accordées, leur calcul, votre projet de travaux ou pour bénéficier d'un accompagnement dans vos démarches :

SOLIHA RHONE ET GRAND LYON

51, avenue Jean Jaurès
BP 7714
69001 Lyon Cedex 07

04 37 28 70 20
contact.69@soliha.fr





Comment faire une demande de logement social ?

COMMENT DEPOSER MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour déposer une demande de logement social :

- sur internet : www.demande-logement-social.gouv.fr
- en mairie :
CCAS de Saint Pierre de Chandieu
5-7 rue Émile Vernay
04 72 48 09 99
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(Enregistrement des demandes uniquement sur rendez-vous le mardi de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h)
- au siège des bailleurs sociaux



Pour rappel, un logement social est un logement construit avec des aides publiques (État, collectivités territoriales) et soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises.

Il peut également être financé par d'autres structures (Action Logement, les bailleurs sociaux, Caisse des Dépôts et Consignations...).

Les loyers sont réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

Les logements sociaux sont bâtis, entretenus et gérés par des bailleurs sociaux (offices HLM ou entreprises sociales pour l'habitat).

Il existe 3 catégories de logement social qui correspondent à des niveaux de revenu :

- Le Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) : il s'agit de logements destinés à des personnes ayant des ressources faibles, inférieures aux plafonds du PLUS.
- Le Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) : il s'agit de la principale catégorie de logement social.
- Le prêt Locatif Social (PLS) : il s'agit de logements destinés aux personnes ayant des ressources supérieures aux plafonds du PLUS.

LES PLAFONDS DE RESSOURCES POUR LE LOGEMENT SOCIAL SUR LE TERRITOIRE DE LA CCEL A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024 SONT LES SUIVANTS :

	PLAI	PLUS	PLS
1 personne seule	12 452 €	22 642 €	29 435 €
2 personnes sans personne à charge * à l'exclusion des jeunes ménages** ou 1 personne seule en situation de handicap***	18 143 €	30 238 €	39 309 €
3 personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge* ou jeunes ménages** ou 2 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap***	21 818 €	36 362 €	47 271 €
4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge* ou 3 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap***	24 276 €	43 899 €	57 069 €
5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge* ou 4 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap***	28 404 €	51 641 €	67 133 €
6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge* ou 5 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap***	32 010 €	58 200 €	75 660 €
Personne supplémentaire	3 569 €	6 492 €	8 440 €

* Personnes à charge = ce sont celles qui sont considérées comme telles au plan fiscal

** Jeunes ménages = couple marié, pacsé, ou concubins, sans personne à charge, dont la somme des âges révolus des 2 conjoints est au plus égal à 55 ans.

*** Personnes en situation de handicap = celles titulaires de la carte «mobilité inclusion» portant la mention «invalidité»



Le schéma cyclable de la CCEL prochainement déployé

Dans le cadre de sa compétence mobilités actives, la CCEL s'engage à encourager l'utilisation des modes de déplacements doux et alternatifs à la voiture individuelle. Le schéma cyclable, adopté lors du conseil communautaire du 12 décembre 2023, concrétise cette volonté en proposant un plan d'action, de programmation et de planification qui couvre les 8 communes de la CCEL.

DES ITINERAIRES VELOS QUI MAILLERONT L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Le schéma cyclable prévoit un réseau d'itinéraires vélos à la fois continu, direct et sécurisé qui sera déployé sur 10 ans. Ils relieront les communes entre elles tout en tenant compte des liaisons extra territoriales pour connecter les territoires voisins et desservira les grands pôles générateurs de déplacements à l'instar des zones d'activités, des établissements scolaires ou de l'aéroport et de la gare Lyon-Saint Exupéry. Enfin, des liaisons cyclables seront développées dans les différents points d'intermodalité afin de permettre aux usagers de combiner plusieurs modes de transport (vélo, transports en commun, co-voiturage...).

Les tracés cyclables prévus dans le schéma permettront donc de mailler tout le territoire, en s'appuyant sur les aménagements existants dédiés aux modes doux comme ceux créés dans le cadre des travaux de requalification de 4 zones d'activités entrepris en 2023 (Satolas Green à Pusignan, Le Chanay à Saint Bonnet de Mure, les Portes du Dauphiné à Saint Pierre de Chandieu et Mi-Plaine à Genas).

Plusieurs grandes phases de travaux seront menées jusqu'en 2033 afin d'aménager les itinéraires cyclables existants ou d'en créer de nouveaux.

Les premiers coups de pioche sont prévus courant 2024-début 2025.



EN CHIFFRES

D'ici 2033,

- 105 km de réseau cyclable seront aménagés, dont 82 km d'aménagement à créer
- 24 itinéraires continus seront créés

Plus d'information :
www.ccel.fr



DONNER PLUS DE PLACE AUX MODES DOUX

Aujourd'hui, 1% des déplacements sur le territoire de la CCEL s'effectue à vélo. Avec le déploiement des itinéraires cyclables, la CCEL souhaite encourager l'usage de ce mode de déplacement respectueux de l'environnement, bon pour la santé et économique. En créant des itinéraires sécurisés et confortables, elle souhaite également apaiser la circulation tout en favorisant la cohabitation des différents modes de transport (bus, voitures, deux-roues, piétons ...).





Les faits marquants

Janvier / Avril 2024



Remise de don de la Cie Giane



Salon du vin & des produits du terroir



Tournoi Savate Boxe Française



Chasse aux œufs



Conseil Municipal des Séniors



Carnaval 56 : Défilé des écoles



Carnaval 56 : Défilé du dimanche



Matinée Multisports



Concert de la Fanfare



Carnaval 56 : Défilé des enfants



Carnaval 56 : Fête Foraine



Participation Citoyenne



Expo Photo Club



Semaine Olympique scolaire



Village Olympique



Cérémonie Citoyenneté



Après-midi gourmand pour nos aînés



Expo Saint Pierre'Arts



L'inflation galopante qui touche actuellement la France a des répercussions notables sur les budgets municipaux, y compris sur celui de notre commune. De l'entretien des routes et des bâtiments à la fourniture de repas sains aux enfants de nos écoles, tout en prenant en compte l'augmentation de la masse salariale liée à la croissance démographique et à l'extension des services municipaux, c'est le cadre de notre action quotidienne au service des habitants.

Au-delà de choix imposés, nous portons des ambitions pour notre village avec force et courage ! Car indépendamment de ces facteurs externes, nous devons poursuivre les projets d'aménagement pour lesquels vous nous avez fait confiance en 2020. Qu'il s'agisse de voirie, d'assainissement, d'équipements publics, de sécurité, nous savons vos attentes et notre priorité est d'y répondre.

Chaque année des pseudo-agences de notation des finances publiques refont surface et se lancent dans des analyses de données purement comptables. Elles sont totalement déconnectées des réalités des territoires et reposent sur une méthodologie pour le moins discutable. Pour notre part, nous faisons confiance à la plus sérieuse d'entre elles : la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), qui est l'expert-comptable des communes et qui valide nos comptes.

Nous savons que fidèles à leurs habitudes, certains détracteurs critiqueront sûrement la gestion de nos finances. Cependant, nous sommes satisfaits de pouvoir présenter aux habitants un budget qui reste équilibré, sincère et sur lequel, nous ne toucherons pas à la fiscalité locale, une fois de plus.

Nous sommes fiers de tenir nos promesses de campagne. Nous sommes fiers de rappeler tous nos engagements qui, à ce jour, sont tenus ! Nous sommes fiers d'agir au quotidien, sans flagornerie ni battements d'estrade.

Car c'est de ce quotidien dont se nourrit la démocratie. C'est ce quotidien, votre quotidien qui nous inspire et qui dicte nos choix d'élus. En conscience et en responsabilité !

Les élus de la liste majoritaire



Difficile pour nous d'écrire notre rubrique dans cette revue, l'équipe majoritaire nous ayant donné moins de 24h pour nous consulter et synthétiser nos observations (courrier recommandé reçu le 16/04 à 12h45 nous demandant de rendre notre texte au plus tard le 17/04 à 8h). Comme à son habitude, la majorité se moque de certaines règles républicaines en stigmatisant tout ce qui n'est pas conforme à une conduite, à une pensée unique... la sienne. C'est le cas notamment en multipliant les supports de communication municipaux sans donner la parole à l'opposition comme l'exige pourtant la loi.

Mais ces tentatives pour nous bâillonner, renforcent davantage la détermination de vos élus de "Rassemblement pour Saint Pierre".

Comme tous les ans à cette période de l'année, la majorité se félicite de sa bonne gestion financière. Réalité ou Fake news? L'Argus des Communes publié par l'association indépendante Contribuables Associés qui permet aux citoyens de surveiller les dépenses de leur commune, attribue la mention globale MÉDIOCRE et une note de 2,2/20 pour les dépenses ...

Ces éléments vérifiables sur le site internet de "Contribuables Associés", permettront à tous les Saint-Pierrards de se faire leur propre opinion sur la véritable gestion financière de notre commune. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que la gestion de notre édile est épinglée.

Par ailleurs comme vous, nous déplorons les mêmes travaux à répétition, des travaux à rallonge aussi bien en temps qu'en budget...

Rappelez vous les parkings et squares inaugurés en grandes pompes avant la fin du mandat précédent, voués à être démolis et reconstruits aujourd'hui. Nous partageons votre "sentiment" bien réel de dépenses inutiles dans un contexte d'inflation difficile pour certains d'entre vous.

Toujours à votre écoute,

Les Élus de "Rassemblement pour Saint Pierre"

jusqu'au 7 avril 2024 C'est la vie ...



PACS

DE JESUS PINTO Miguel & GOUIRAN Jessy	02 fév. 2024
LATORRE Corentin & COCCO Fiona	16 fév. 2024
VAIRAI Alexandre & PEYAUD Camille	23 fév. 2024
TROVATO Serge & MAGLIOCHETTI Fabienne	15 mar. 2024
GUIOT-DESVARENNE Samuel & DA SILVA Alexandra	29 mar. 2024
BLIN Alexis & GOUDIN-COUET Marine	29 mar. 2024



NAISSANCES

GOUGEON Alexandre, Gabin	08 jan. 2024
AGNESE GERARDIN Cassandre, Mélanie	16 jan. 2024
DELAIRE Timothée, Henry, Hubert	11 fév. 2024
MARTEAU Eléa	3 avr. 2024

Marie BOULUD, une femme au grand cœur



C'est avec une profonde tristesse que nous rendons hommage à Marie BOULUD, qui nous a quittés à l'âge de 95 ans. Au-delà de toutes les qualités qui la caractérisaient, une en particulier ressortait, c'était sa générosité sans bornes. La vie, en retour, lui a rendu cette générosité, puisqu'elle était entourée de l'amour de ses 14 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants.

Marie s'en est allée rejoindre Julien, son époux, qui nous a quittés l'année dernière et avec qui elle a partagé 72 ans de vie commune. Tous deux étaient des figures emblématiques de Saint Pierre de Chandieu. Leur amour et leur dévouement familial étaient palpables à chaque instant de leur vie. Ils étaient fiers des réussites de leurs 5 enfants, et l'un d'entre eux, Daniel, a permis que le nom des BOULUD rayonne bien au-delà des frontières, jusqu'aux rivages de l'Amérique et dans de nombreux autres pays. Grâce à ses restaurants gastronomiques, il a fait briller l'héritage familial aux quatre coins du globe.

Marie laisse derrière elle un héritage de générosité, de gentillesse, d'amour familial et de bienveillance. Sa présence chaleureuse et son sourire nous manqueront. Puissent les souvenirs des moments partagés avec elle, apporter réconfort et apaisement à sa famille et à tous ceux qui ont eu la chance de croiser sa route.

DÉCÈS

MICHALAK Udo	25 oct. 2023
GENTIL Monique, Clotilde, veuve CARRETTI	22 déc. 2023
TEANI Dominique, Christian	18 jan. 2024
MARTY Gabriel	22 jan. 2024
VIGNATI Paulette, épouse GUIGUET	26 jan. 2024
PIOLAT Renée, veuve MARTINEZ	1 ^{er} fév. 2024
RIBEZ Pierre, Marie, Xavier	7 fév. 2024
TEISSIER René, Auguste, Célestin	8 fév. 2024
SANCHEZ FRIAS Elvire, veuve LATORRE	20 fév. 2024
LECLAIRE Jean-Yves, Michel	29 fév. 2024
PICHAT Marie, veuve BOULUD	21 mar. 2024
SERENO Yannick	31 mar. 2024
DOLE Marinette, veuve CARPI	7 avr. 2024



Agenda MAI 2024

MERCREDI 1^{ER} MAI

1 Rando & Trail d'orientation du Printemps
Départ libre 9h30 ou 11h30 | Parc de Rajat
Alco69

SAMEDI 4 MAI

2 Initiation à la Broderie Suisse
De 10h à 17h | Salle Marcelle Genin
Les Créatives de l'Ozon

MERCREDI 8 MAI

3 Commémoration du 8 mai 1945
Dès 11h | Place Charles de Gaulle
Anciens Combattants & Municipalité

MARDI 14 MAI > p.31 de l'Accent sur l'actu'

Atelier de concertation sur la Mobilité
19h | Hôtel de Ville - 1^{er} étage
Municipalité & CCEL

LES 18 & 19 MAI

4 Lugdunum Figurines
11h à 17h | Espace DesLyres
Lugdunum Figurines

SAMEDI 25 MAI

5 Portes ouvertes de l'école de Musique Vincent d'Indy
Dès 10h | Centre des Arts Camille Floret
École de musique Vincent d'Indy

DIMANCHE 26 MAI

6 10^{ème} Rassemblement de véhicules anciens
De 9h à 18h | Parking Espace DesLyres
Les Aïeules de la Route

« Courir pour Elles »

Grand Parc de Miribel-Jonage

VENDREDI 7 JUIN

8 Remise des prix du Carnaval 56
19h | Ateliers du Carnaval
Comité du Carnaval

SAMEDI 8 JUIN

9 Matinée découverte du RPEI
De 9h à 11h30 | Relais Petite Enfance Intercommunal
de Saint Laurent de Mûre
La Marelle

RANDO-ORIENTATION
TRAIL'ORIENTATION DU PRINTEMPS

Mercredi 1^{er} mai 2024

Saint-Pierre-de-Chandieu
Château de Rajat

3 Parcours d'orientation tous niveaux :
sportifs, familles, découverte

Départs libres entre 9 h 30 et 11 h 30
Distances : 6 à 12 km

Infos et inscriptions :
<http://alco69.fr> | alco69@free.fr
ALCOStPriest

Initiation à la
BRODERIE SUISSE

Samedi 4 mai 2024
Salle Marcelle Genin
10 h - 17 h 00

Renseignements et inscriptions :
☎ 06 05 12 51 85
✉ : creatives-ozon@outlook.com

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Mercredi 8 mai, le cortège partira à 11h de la place Charles de Gaulle et se rendra au monument aux morts. Le Maire Raphaël IBANEZ et Armand PASOLINI, président des anciens combattants, feront les discours d'éloges aux anciens combattants.

Pour accompagner les habitants, seront présents :

- Les Anciens combattants
- Les Élus
- Les Conseillers Municipaux Enfants et Séniors
- Les jeunes, anciens et actuels sapeurs pompiers
- La Fanfare & Clique
- La chorale Chant d'Yeux en Choeur

À la fin de la cérémonie, un verre de l'amitié offert par la municipalité sera servi dans la cour de l'école René Cassin.

JOURNÉE
PORTES OUVERTES
SAMEDI 25 MAI 2024 !

BATUCADA
CONCERTS

- 10H - 10H30 : CONTE MUSICAL
- 10H30 - 12H30 : RENCONTRE AVEC LES PROFESSEURS
- 14H : CONCERT

BUVETTE ET BARBECUE

ESPACE CAMILLE FLORET
11 chemin de la Bouvière
69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU
WWW.VINCENTDINDY.FR

JOUONS LOCAL

L'appli pour ne rien rater autour de chez vous !

- Marchés locaux
- Promos du commerce local
- Match du club
- Vœux du maire
- Nouvelle boutique

Bons plans et actualités des acteurs locaux | Calendrier des animations locales | Carte interactive du territoire

info@jouonslocal.fr | www.jouonslocal.fr

UNE APPLI BIEN REMPLIE !

Vous souhaitez être informés des animations proposées par la Municipalité et nos 80 associations, mais aussi les bons plans des commerçants locaux, téléchargez en un clic l'application gratuite "Jouons Local". Ensuite, à vous choisir les catégories, informations et notifications que vous souhaitez recevoir. Alors n'hésitez plus !

LUGDUNUM SHOW 2024

CONCOURS INTERNATIONAL DE FIGURINES HISTORIQUES ET FANTASTIQUES

20ème ANNIVERSAIRE

SAINT PIERRE DE CHANDIEU
ESPACE DESLYRES
RUE DU STADE
69780

18-19 MAI

MAQUETTES DIORAMAS

LE GEANT

ENTREE GRATUITE



PLATS D'ETAIN PRIX CATHERINE CESARIO



SAMEDI: 10H00-18H00
DIMANCHE: 9H00-16H00

MERCURE



www.lugdunum-figurines.com



Pour le 20ème anniversaire, Lugdunum figurines vous présente le "Lugdunum Show 2024"

Venez découvrir Jacques Vincent RIGODIN

Lieutenant en second au 3ème régiment des grenadiers à pied de la garde impériale de 1807 à 1815.

Il était un soldat de la vieille garde Napoléonienne qui regroupait l'élite de l'élite. Ce régiment protégeait l'empereur jusqu'au bout, ne reculait jamais et ses membres portaient la tête "Oursin" haute de 33 cm.

Inhumé au cimetière de Saint Pierre de Chandieu



Sculpteur Antonio ZAPATERO
Fondeur Franck GRANEIX

Le buste de JV RIGODIN sera présenté et commercialisé à tarif préférentiel le 18 et 19 mai 2024

La médaille commémorative du 20ème anniversaire sculptée par Adriano Laruccia (Italie) sera offerte à chaque participant du concours



SAINT PIERRE DE CHANDIEU

DIMANCHE 26 MAI 2024

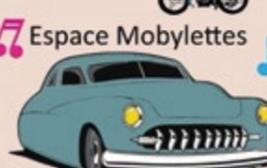
10ème RASSEMBLEMENT DE VEHICULES ANCIENS

ACCES GRATUIT EXPOSANTS et VISITEURS

Paëlla Maison



Espace Mobylettes



BUVETTE & RESTAURATION sur PLACE

Infos: lesaieulesdelaroute@gmail.com / Tel : 06 62 29 53 46

PARKING ESPACE DESLYRES de 9h à 18h

COURIR POUR ELLES

Dimanche 26 mai, au Grand Parc de Miribel-Jonage aura lieu la 15ème opération caritative de « Courir pour elles », qui se déroule tous les ans depuis 2010.

Vous souhaitez participer à cette belle course solidaire, inscrivez-vous et commandez votre dossard sur : www.courirpourelles.com



Apportez votre justificatif d'inscription à l'accueil de la Mairie, un tee-shirt rose « Saint Pierre de Chandieu, lutte contre le cancer », vous sera offert pour représenter la commune lors de cette édition 2024.



REMISE DES PRIX DU CARNAVAL 56

Remise des prix à tous les participants des différents concours : costumes, groupes, chars et mini-chars qui ont participé au 56ème carnaval 2024, "Roy des îles".

Vendredi 7 juin à 19h rendez-vous aux ateliers du carnaval (12 chemin de la Bouvière).

Buvette, restauration rapide au programme.

SOIRÉE OUVERTE À TOUS!



Nous-Nous, pour vos petits bouts ! Matinée découverte du relais petite enfance intercommunal La Marelle de St Pierre de Chandieu - St Laurent de Mûre - St Bonnet de Mûre

Rencontre avec des assistantes maternelles, personnel du RPEI, point information PMI et aide de la CAF à l'embauche d'une AMA

Conférence pour les familles avec enfants et assistantes maternelles (durée 45 min)
Faciliter le retour au calme du jeune enfant

Avec la participation d'une accompagnante périnatale



Ateliers ludiques et créatifs, lot à gagner Oeuvres des enfants réalisées cette année

Entrée libre et gratuite



8 juin 9:00 - 11:30

7 rue André Malraux
69720 St Laurent de Mure
Espace du SIM

GIPSY Bis
VÊTEMENTS HOMMES
SA, rue Henri Maréchal - 69800 SAINT-PIERRE
Tel: 04 78 21 36 26 - gipsy-bis@orange.fr

TELE 2001
ALPHI PROMMAGAS - COUVERTURE
SERVICES - 2001 - 2001
SERVICE APRÈS-VENTE - DÉPANNAGE
Benoît ALLEMAND
11 rue Saint-Pierre - 69800 SAINT-PIERRE
Tel: 04 78 21 36 27 - Mail: benoit@tele2001.com
www.tele2001.com

Service Peinture - Réparation - Vernis - Accessoires
CARROSSERIE DU BUCLAY
Carrosserie - Peinture - Vernis - Accessoires
04 78 21 81 36
Chemin du Bucloy - 38540 HEYRIEUX

aej VINCENT
Création et Aménagement de jardins
St Pierre de Chandieu
Tel: 06 50 36 72 62 - aej.vincent@gmail.com

GIPSY
SAINT-PIERRE DE CHANDIEU
Tel: 04 78 21 36 26

SAMEDI 18 MAI

10h00 Ouverture du salon

11h00 Démonstration peinture avec Julien Reymond Venturi

17h00 Inauguration du Salon Mot du Maire / Fanfare Présentation de la sculpture de Jacques Vincent RIGODIN façonnée par Antonio ZAPATERO

18h00 Vin d'honneur avec les officiels, les clubs, les commerçants partenaires et les invités

DIMANCHE 19 MAI

9h30 Cérémonie en l'honneur du Grenadier de la garde RIGODIN au cimetière de Saint Pierre de Chandieu

10h45 Conférence sur le Grenadier RIGODIN (Maître JL DURAND & L YAGHLIAN)

14h00 Démonstration sculpture avec Antonio ZAPATERO

16h30 Remise des prix

18h00 Fermeture du salon



MARBRERIE FUNERAIRE SARL POLLET
38 rue Henri Maréchal
69800 St Priest
04-78-20-24-42

SL CREA
Création Impression Marquage Véhicule Enseigne | Vitrine Textile & Objet Pub
06 21 43 93 40 www.sl-crea.fr

COLROND
Vêtements personnalisés pour votre entreprise ou association
www.colrond.fr - 04 72 48 92 53

RESTAURANT L'AMBERGE DE SAVOYE
SAINT-PIERRE DE CHANDIEU
04 72 48 01 28



SULYVAN REYNAUD À LA COUPE DE FRANCE MINIMES !

Une saison en mode "ascenseur émotionnel" pour Sulyvan, judoka au Club Olympique de Chandieu.

Sulyvan avait parfaitement commencé la saison en s'imposant aux championnats District, Départemental. Deux médailles d'or pleines de promesses pour la suite de la saison.

Malheureusement, lors d'un tournoi préparatif, Sulyvan se casse la clavicule deux semaines avant le championnat Régional qualificatif pour la Coupe de France. Evidemment, Sulyvan n'a pas pu y participer et les rêves de Coupe de France semblaient s'envoler.

Mais, étant donné ses excellents résultats tout au long de la saison, Sulyvan a pu bénéficier d'une "white card" et participer à la Coupe de France le 23 mars dernier à Villebon sur Yvette !

Dans une catégorie -46kg très nombreuse (une soixantaine de combattants), Sulyvan réalise un parcours plus qu'honorable, à peine remis de sa blessure, en échouant en 1/8^{ème} de finale.

Pour finir en beauté, ses bons résultats ont été remarqués et Sulyvan est qualifié dans l'équipe départementale pour les championnats par équipe.

Le Club Olympique de Chandieu, son professeur Fabien Camuzet et son président Audric Yaïcle sont très fiers de ce parcours !



RÉSULTATS DES CONCOURS DE BOULES

Résultats 64 têtes à têtes simple promotion 3^{ème} et 4^{ème} division Challenge TRUCHET

1/2 finale
VUAILLAT (Pusignan) gagne RISTE (Chassieu)
13 à 9

DEVEYE (Sermérieu) gagne CARLING (Le Grau du Roi)
13 à 5

Finale
DEVEYE (Sermérieu) gagne VUAILLAT (Pusignan)
13 à 12



RETOUR SUR LE TRADITIONNEL INTERCHORALE

Le dimanche 7 avril nous avons organisé notre traditionnel concert interchorale. Nous avons eu le plaisir de partager la scène et plusieurs chants avec les chorales Les Pierres qui Chantent de Montalieu-Vercieu et le chœur Melodia de Genas.

Trois chorales avec des répertoires et des interprétations très différents qui ont ravi un public venu nombreux. Nous les remercions à nouveau pour leur participation qui est toujours un moment riche de partage et d'échanges.

Nous remercions également la municipalité, le personnel communal, pour son soutien et son aide précieuse et l'ensemble de nos généreux donateurs qui nous ont permis de réaliser une belle tombola.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour un nouveau moment chantant !



LE SMND PASSE AUX HORAIRES DE SAISON HAUTE

Déchèteries de Saint Laurent de Mûre, Valencin, Villefontaine et L'Isle d'Abeau

Du lundi au samedi : 8h à 11h45 | 13h30 à 18h

Saint Quentin Fallavier et Saint Georges d'Espéranche

Mercredi : 13h30 à 18h

Du jeudi au samedi : 8h à 11h45 | 13h30 à 18h

Satolas et Bonce

Mardi : 13h30 à 18h

Du jeudi au samedi : 8h à 11h45 | 13h30 à 18h

Colombier Saugnieu

Mardi : 13h30 à 18h

Mercredi, vendredi et samedi : 8h à 11h45 | 13h30 à 18h

Informations du



Plus d'informations sur www.smnd.fr



NOUVELLE COLLECTE DE GROS CARTONS

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné lance un nouveau service de collecte en apport volontaire des gros cartons d'emballage.

Une douzaine de points sont déjà en place, avec 59 conteneurs prévus d'ici fin avril sur toutes les communes concernées. À long terme, le nombre de conteneurs augmentera pour mieux desservir le territoire.

Ce service complète les déchèteries existantes et permet un dépôt pratique des gros cartons 24h/24, 7j/7. Cependant, en cas d'apport important, l'utilisation des déchèteries reste nécessaire pour éviter la saturation des conteneurs. Les consignes de tri restent les mêmes : retirer les parties indésirables en plastique, aplatir soigneusement les cartons et éviter tout dépôt sauvage sous peine d'amende.

Consultez notre site internet pour localiser les points de collecte : www.smnd.fr/trier-collecter/ma-commune/



LE SMND RECRUTE... DÉCOUVREZ LES JOBS D'ÉTÉ PROPOSÉS

Le SMND, Syndicat Mixte du Nord Dauphiné, recrute pour les mois de juin, juillet et août,

- Des ripeurs (agents de collecte)
- Des agents de déchèterie

Conditions : avoir + de 18 ans et être en bonne condition physique

Horaires : 4h / 11 h du matin, du lundi au vendredi pour les ripeurs, en journée du lundi au samedi pour les agents de déchèterie

Envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation)

par courrier au **SMND, 1180 chemin du Rajat, 38540 HEYRIEUX**,
par mail : rh@smnd.fr
avant le 20/05/2024.



CHECK LIST DES BONS GESTES

Pour limiter les nuisances du moustique-tigre



JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Gamelles d'animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin...



JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux...



JE COUVRE

de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux.
- Regards.
- Fûts divers...



JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux, arrosoirs, poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets...



JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte

- Déchets de chantier.
- Boîtes de conserve.
- Vieux pots de fleurs cassés...



J'ENTRETIENS

régulièrement pour éviter le développement des larves

- Piscines.
- Bassins.
- Bornes d'arrosage...

BONNES ASTUCES

- REMPLISSEZ VOS COUPELLES AVEC DU SABLE OU DES BILLES D'ARGILE.
- METTEZ DES POISSONS DANS VOS BASSINS D'AGRÉMENT, QUI CONSOMMERONT LES LARVES DE MOUSTIQUES-TIGRES.
- VENTILEZ POUR ÉLOIGNER LES MOUSTIQUES ADULTES.

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique

